

LE FRONT

Vol. 6 No. 20

LE SEUL HEBDOMADAIRE DES ETUDIANTS
de L'UNIVERSITE DE L'ACADIE à MONCTON

Semaine du 21 novembre, 1977



Les étudiants envahissent le CEPS

Samedi le 26 novembre sera une journée mémorable pour tous les étudiants de l'Université de Moncton. Pendant cette journée, chaque faculté ou département aura la chance de défendre ses couleurs lors de diverses activités sportives. Enfin on pourra déterminer quelle faculté compte le plus de participants aux activités sportives.

Le festival comprendra cinq activités principales:

1. Badminton
2. Basketball
3. Ballon-volant
4. Jeux aquatiques
5. Athlétisme

Chaque faculté ou département peut être représenté par une délégation de 54 étudiants qui comprend une équipe mixte par activité. Une délégation comprend:

1. Badminton: 6 gars et 6 filles
2. Basketball: 4 gars et 4 filles
3. Ballon-volant: 4 gars et 4 filles
4. Jeux aquatiques: 3 gars et 3 filles
5. Athlétisme: 10 gars et 10 filles

Les facultés ou départements peuvent désigner plus d'une délégation. 54 est le nombre maximum de participants mais on peut représenter sa faculté avec un nombre inférieur.

Ce festival intra-muros est surtout orienté sur la participation des étudiants en général et non sur les athlètes. C'est pour cette raison que les étudiants en éducation physique ne sont pas éligibles à cette compétition ainsi que les membres des équipes inter-universitaires. Mais ces derniers (inter-universitaires) peuvent représenter leur faculté dans une activité autre que leur domaine.

Étant donné que certaines facultés telles les Sciences infirmières et les Sciences domestiques comptent peu de gars, il leur sera permis de recruter des participants dans d'autres facultés pour les représenter.

Pour tous les intéressés, un coordonnateur et un responsable ont été nommés pour organiser les délégations des facultés:

Sciences et Génie: Guy Gauthier
Donald Desjardins

Sciences infirmières: Lise Richard
Jocelyn Ross

Sciences domestiques: Roseline Dupois
Roland Gallant

Sciences de l'Éducation: Donald Robichaud
Administration: Michel Thounin

Normand Doyon

Sciences sociale et du comportement: Benoit Ferron
Charles Lavigne
Roy Halpin
René Gosselin

Personnel: Viateur Viel

Si vous ne pouvez rejoindre ceux-ci contactez le bureau du S.A.R., tél. 858-4593

Ce festival intra-muros est organisé pour vous tous. Alors venez en grand nombre et Joyeux Festival.

Résultats d'élection

Council des Gouverneurs	
Ghislain Michaud	392
Hermel Vienneau	372
Nuls	113
Sénat Académique	
Gilles Baril	402
Basile Chiasson	363
Nicole Laplante	563
Nuls	69

39.4% des étudiants ont voté.

Félicitations aux élus et aux non-élus. Il est à souhaiter que nous tous évoluons vers le bien commun.

Luc Desjardins,
Co-président d'élection

Les Acadiens et La religion

Les Acadiens et la religion est le thème du colloque organisé par le Département des sciences religieuses de l'Université de Moncton et qui se tiendra au 316 de l'édifice Tallon du Centre universitaire de Moncton les vendredi et samedi 25 et 26 novembre 1977.

Le colloque a pour but de permettre à tous les intéressés de mieux saisir le rôle de la religion dans l'histoire et la vie du peuple acadien tout en favorisant les échanges entre les chercheurs et le grand public.

Plusieurs Acadiens et autres personnes bien connues de la population présenteront des causeries ou encore donneront le résultat de leurs recherches effectuées sur les Acadiens et la religion.

Le comité d'organisation, sous la présidence de Fernand Arseneault, professeur de sciences religieuses à l'U de M., a préparé un programme susceptible d'intéresser toutes les personnes désireuses de mieux connaître l'histoire, les mœurs et la vie du peuple acadien.

Vu l'intérêt marqué que suscite la tenue de ce colloque, nous publions ci-dessous le programme au complet. Il est à noter que l'inscription se fera le vendredi à 8h30 au 316 de l'édifice Tallon et sera suivie de l'ouverture officielle à 9h.

Le vendredi 25 novembre:

- Freque historique
9h15 La religion dans notre histoire (1904-1964), Léon Thériault
10h La religion et le réveil acadien (1864 à nos jours), Anselme Chiasson
11h Le rôle de la religion dans la renaissance acadienne Sr Marie-Dorothée, N.D.S.C.

La religion aujourd'hui: un panel

- 14h Où en est la pratique religieuse chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick? Armand LeBlanc
14h30 Nouvelles expériences et nouvelles tendances, Sylvio Doiron
15h Dix ans de renouveau ecclésiastique, Arsène Richard
15h30 Période d'échanges avec les participants

Religion et croyances populaires

- 19h Les traditions religieuses populaires, Lauraine Léger
La religion et la Sagouline, Antonine Maillet
Croyances populaires dans la chanson, Charlotte Cormier
Dans mon jeune temps - (Un témoin)
Que reste-t-il de tout cela aujourd'hui? (Ses participants)

Le samedi matin 26 novembre

- Que sera demain? Conclusion et regards vers l'avenir
9h Le point de vue d'un pasteur, Donat Chiasson, Archevêque de Moncton
9h30 Le point de vue de laïque, Géraldine Desjardins
10h Le point de vue d'un théologien, Paul Tremblay
10h30 Le point de vue des participants.
12h Fin du colloque

LE FRONT AMELIORÉ

par Pierre Bernier

"La presse étudiante est pour les étudiants un instrument crucial d'information. Les étudiants informés offrent une participation efficace et une compréhension des gouvernements d'étudiants, d'administrations universitaires et des gouvernements fédéral et provinciaux"

Notre seul journal étudiant au centre universitaire de Moncton a subi d'importantes transformations depuis moins de deux ans. Le FRONT serait-il dans la bonne voie pour devenir réellement un instrument utile au développement de notre société?

En effet, le FRONT qu'on avait même réussi à qualifier de feuille de chou, il n'y a pas un an, est devenu un journal que je me permettrais de comparer au CAMPUS. Certains vont dire qu'il n'y a pas à en être fier.

Mais n'ayez crainte, là n'était pas notre but et nous nous en glorifions pas. Au contraire, j'ai mentionné cet argument c'est tout simplement pour donner une raison à mes chers collègues du département de français, de pouvoir s'exprimer dans le FRONT sans penser qu'ils doivent s'abaisser aussi bas pour cracher ce qu'ils ont sur le cœur.

Depuis longtemps certaines personnes se plaisent à critiquer notre journal et par le fait même leur journal, sans même s'arrêter un instant pour se rendre compte qu'ils en sont la pire défaillance. En effet ceux-là même qui critiquent le journal et qui se donnent des raisons

pour ne pas écrire dans le
FRONT vont à l'encontre de
leur logique.

Les raisons les plus fréquemment évoquées pour ne pas participer à la réalisation du FRONT sont les suivantes: manque de temps, mauvaise qualité des articles contenus dans le journal, incapacité d'écrire, pas de triage, reproduction inacceptable des articles.

Si tout le monde se mettait à l'oeuvre, ces raisons seraient par le fait même contrecarrées. Certes je ne mets pas la faute entièrement sur un département en particulier mais sur tous.

D'abord, en ce qui concerne le manque de temps, si tout le monde peut produire un article valable par mois, ce bref temps alloué ne nuira pas aux études. Il en va de même pour la

mauvaise qualité, si la majorité des articles deviennent de bonne qualité, les étudiants s'efforceront de traiter des sujets intéressants. Pour ceux qui se disent incapables d'écrire, des professeurs de français ont déjà offert leur service pour aider les étudiants à rédiger. Quant au triage des articles, lorsque nous aurons une quantité qui nous le

Donc ceux qui sont perplexes à participer à la réalisation d'un FRONT amélioré n'ont qu'à mettre main à la pâte et leur journal sera celui qu'ils désirent.

Un gros merci

J'aimerais remercier ceux et celles qui ont voté pour moi mardi dernier lors des élections au Conseil des Gouverneurs. L'appui que j'ai reçu de 371 étudiants(es) a bien valu tous les efforts investis dans ma campagne.

Cependant, si la dite campagne s'était déroulée pendant deux semaines normales de l'année universitaire, et non pendant le congé d'études, il m'aurait été possible de rencontrer un plus grand nombre d'entre vous. Il faut dire toutefois que le temps pressait et que ces élections devaient se faire avant Noël. Le seul reproche que je puisse faire aux co-présidents de l'élection, c'est de ne pas avoir annoncé publiquement la mise en candidature la première fois, ce qui a eu pour conséquence une deuxième mise en candidature à une date si tardive.

De plus, s'il m'est permis de faire une autre remarque, il faudrait que ces élections soient prises un peu plus au sérieux par la FEUM. Je m'explique. Le débat public du 14 novembre qui avait pour but de présenter les candidats aux étudiants(ses) a été préparé à la dernière minute et 30 minutes après qu'il fut

commencé, on a dû l'interrompre parce qu'il y avait un cours de programmé dans ce local (le 163-N). Beaucoup d'étudiants(es) n'ont pas voté parce qu'ils ou elles ne savaient pas qu'il y avait des élections ou qui étaient les candidats.

De toute façon, il sera possible de corriger ces petites défaillances l'année prochaine, en tout cas, c'est à souhaiter...

A cette fin, je suggère qu'il y ait un débat public par faculté ou école et que les élections aient lieu à la fin de l'année, ou au tout début de l'année (en octobre par exemple).

Je prends ma défaite avec le sourire car le fait que j'ai perdu par 21 votes, et que j'ai eu plus de votes dans trois facultés (sciences, sciences de l'éducation et sciences sociales), font de cette défaite un encouragement pour tous ceux et celles qui seront intéressés par le poste l'an prochain. Enfin, j'espère que plus d'étudiants s'intéresseront à l'avenir à ces postes de représentants, car il est primordial d'être bien représentés au Sénat Académique et au Conseil des Gouverneurs.

A bientôt,
Hermel Viennet

Cours prénatals

Cours prénatals

L'Ecole des sciences infirmières du Centre universitaire de Moncton offrira, à compter du 15 novembre prochain, une nouvelle série de cours prénatals, offerts gratuitement aux dames enceintes et à leur conjoint.

Conçu plus spécifiquement pour les dames enceintes, dans les quatre à cinq premiers mois de leur grossesse, ces cours auront entre autres avantages, ceux de guider les participantes vers un accouchement dans la détente, par une préparation psychologique et physique. Les étudiantes de 3e année de l'Ecole des sciences infirmières, du même que les professeurs dispenseront les cours d'une durée de trois semaines.

Les sujets traités lors de ces sessions seront la physiologie de la grossesse, physiologie et développement fœtaux, nutrition, exercices neuromusculaires et de détente.

C'est au local N-180 de l'Ecole des sciences infirmières les lundi et jeudi de 17h15 à 19h que les cours seront donnés.

Les intéressées peuvent communiquer avec la responsable de ce cours en téléphonant 858-4257 entre 9h et 17h à l'Edifice des sciences infirmières de l'U. de M.



En quoi le conseil des gouverneurs peut vous intéresser

En quoi le Conseil des Gouverneurs peut intéresser les étudiants

Pour mieux t'expliquer ce que peut faire en ton nom le représentant étudiant au Conseil des Gouverneurs, ce qui est le but de ce court article, précisons d'abord en quoi consiste cet organisme.

La structure
Le Conseil des Gouverneurs est composé du Chancelier, du Recteur, des trois recteurs adjoint, d'un représentant de chaque groupe suivants, et ce, sur les trois campus (Moncton, Shippagan, et Edmundston) le corps professoral, les étudiants, et l'Association des Anciens. De plus, la population des trois régions universitaires, soit du Nord-Est, Nord-Ouest et Sud-Est, est représentée par 2 représentants de chaque région, un d'entre nous, le gouverneur, et l'autre de la vie communautaire provinciale. Ce dernier nomme aussi un représentant d'une région francophone extérieure aux régions déjà mentionnées et également, 3 membres venant de l'extérieur de la province. Le secrétaire-général complète le Conseil qui compte 24 personnes.

Son rôle

D'abord, en parlant du rôle du Conseil des Gouverneurs, il faut préciser que ses décisions impliquant des dépenses d'argent doivent être approuvées par la suite par la Commission de l'Enseignement Supérieur des provinces Maritimes (CESPM). C'est cette commission qui est d'ailleurs chargée d'allouer les subventions gouvernementales aux universités de 3 provinces.

Ceci étant dit, vient ensuite la fonction de ratification des décisions émanant du Sénat Acadé-

mique (nominations, nouveaux cours, nouveaux programmes) et du conseil exécutif du Conseil des Gouverneurs. L'exécutif, lui, est composé du recteur, des 3 vice-recteurs, d'une personne venant de chacune des régions mentionnées plus haut et du secrétaire-général du Conseil. Ce sont ces 7 personnes qui

voient à l'Administration générale de l'Université entre les réunions du Conseil au complet, qui lui siège habituellement 3 ou 4 fois par année, et parfois pour des réunions spéciales (i.e., celle du 4 novembre pour ratifier l'entente collective avec l'ABP-UM, et pour discuter du rapport du comité tripartite sur la situation linguistique).

Les fonctions du Conseil des Gouverneurs comprennent de plus l'adoption de prévisions budgétaires, les projets de construction, les statuts et règlements. C'est lui en somme qui **règlemente et dirige** la vie universitaire quotidienne et future. En guise de conclusion, ajoutons qu'il est le responsable collectif de l'Université de Moncton.

En terminant voici quelques exemples de décisions récentes de ce Conseil: l'augmentation des frais de scolarité, la remise de la campagne de financement du Centre social à cause du climat économique, les changements aux statuts et règlements (qui sont en révision), l'approbation (ce n'est pas encore fait) de la représentativité étudiante sur tous les comités permanents du Sénat académique, etc.

Le 15 novembre, tu devras voter pour un représentant étudiant sur ce Conseil des Gouverneurs qui sera responsable de t'informer et de collaborer avec la FEUM pour faire en sorte que nos intérêts y soient représentés.

La question canadienne

La Revue de l'U de M souhaite publier un numéro spécial sur la question canadienne

La direction de la Revue de l'Université de Moncton a l'intention de publier un numéro spécial consacré à la question et à la crise canadienne. A cet effet, le comité de rédaction a invité tous les professeurs et toutes personnes intéressées à lui soumettre des études ou des articles portant sur des sujets relatifs à la question canadienne.

On sait que la Revue est une publication qui émane de l'Association des bibliothécaires et professeurs (ABPUM) et qu'elle est assistée financièrement par l'Université. Revue arbitrée, de

caractère humaniste et multidisciplinaire, elle se donne comme objectif d'être l'expression de la vie intellectuelle des professeurs et des régions qu'elle dessert, tout en maintenant, quant au contenu, un niveau scientifique valable. Le dernier numéro de la Revue, publié le printemps dernier, a été consacré au dossier "Histoire-Géographie".

Afin de planifier le prochain numéro, le comité de rédaction a demandé aux éventuels collaborateurs de lui soumettre le titre (provisoire) de l'article ou de l'étude ainsi que toutes informations permettant de grouper

la matière du numéro sous des rubriques diverses.

Selon le comité, ces articles et études pourraient être l'oeuvre de chercheurs ou d'organismes et soulèveraient des questions fondamentales sur des sujets historiques, politiques, géographiques, économiques, sociologiques, psychologiques, démographiques, etc...

Tous les articles et études doivent parvenir au Directeur de la Revue avant le 28 février 1978 à l'adresse suivante: M. François Söler, Directeur de la Revue de l'U de M., Faculté de sciences et de génie, Université de Moncton, Moncton, N.-B.

Nouveaux programmes du Conseil des Arts du Canada

Nouveaux programmes du Conseil des Arts dans le domaine du livre, édition, promotion, traduction, littérature de jeunesse.

Certains des nouveaux programmes culturels dont M. John Roberts, secrétaire d'État, a récemment annoncé la création sont du ressort du Conseil des Arts du Canada. Les fonds nécessaires à leur mise en œuvre ont été engagés pour les années financières 1977-1978 et 1978-1979.

Vous trouverez ci-dessous, à titre documentaire, des précisions sur les nouveaux programmes d'aide à l'édition, à la promotion et à la traduction d'œuvres littéraires canadiennes.

Semaine nationale du livre

Cette manifestation annuelle aura pour objet de faire mieux connaître au public les livres et

écrivains canadiens. On y trouvera, à côté des stands d'éditeurs et des kiosques de vente, des expositions réunissant, sur un thème donné, des livres français et des livres anglais. La présence d'écrivains sera l'occasion de lancements, de lectures publiques, de rencontres, de tables rondes. Les grands prix littéraires du Canada y seront présentés.

La première Semaine nationale du livre aura lieu à Montréal ou Toronto, probablement à l'automne 1978. La Section des lettres et de l'édition du Conseil des Arts du Canada consultera prochainement les milieux littéraires et de l'édition à ce sujet. Elle étudiera aussi les moyens d'aider à la création, en d'autres villes, de manifestations spéciales en rapport avec cette semaine.

Fonds affectés:

1977-1978 1978-1979
1150.000 1750.000

Distribution de livres canadiens

Ce programme n'est pas uniquement une extension du programme existant; il poursuit en réalité un but différent, celui d'augmenter, dans les bibliothèques anglaises et françaises, le nombre d'ouvrages canadiens de l'autre langue. Un jury autonome d'écrivains et de critiques connus choisira des livres canadiens de valeur; le Conseil des Arts du Canada les achètera et les distribuera gratuitement aux bibliothèques publiques et universitaires.

Fonds affectés:

1977-1978 1978-1979
1150.000 1200.000

Traduction de livres et d'œuvres

vers théâtrales

Pour accroître la portée de son programme d'aide à la traduction, le Conseil des Arts désignera un certain nombre d'œuvres marquantes de la littérature canadienne, publiées il y a dix ans ou plus, qui n'ont pas été traduites dans l'autre langue officielle. Il invitera les maisons d'édition canadiennes à faire des offres en vue de publier, avec son aide, une série de ces œuvres en traduction.

Aux termes d'un autre programme, administré conjointement par la Section des lettres et de l'édition et celle du théâtre, les compagnies de théâtre pourront solliciter des subventions pour faire traduire et pour jouer des pièces d'origine originale dans l'autre langue officielle.

de la

Fonds affectés:

1977-1978 1978-1979
1150.000 1300.000

Livres canadiens pour enfants

Le Conseil subventionnera l'édition d'œuvres originales destinées aux enfants en tenant un concours à l'intention des auteurs d'édition canadiens. Un jury de spécialistes de la littérature de jeunesse examinera les candidatures.

Fonds affectés:

1977-1978 1978-1979
1150.000 1100.000

Les critères et modalités d'application de tous ces programmes sont à l'étude et seront portés à la connaissance du public d'ici la fin de l'année. Chef de Service d'information Mario Lavoie

Le Parti Acadien vous informe

Pêche

Depuis nombre d'années l'industrie de la pêche, surtout les pêcheurs, passe par des périodes difficiles. Plus que tout autre secteur de l'économie, l'industrie de la pêche est fortement dépendante des subventions gouvernementales, subventions distribuées de façon assez canalisée vers les compagnies. Le secteur des pêches est en fait l'un des secteurs les plus maltraités, faisant l'objet de querelles incessantes au niveau de la basse politique entre le fédéral et le provincial. Pour remédier à ces nombreux problèmes, surtout pour les pêcheurs, voici donc la politique des pêches du Parti Acadien.

Principe Directeur

Le Parti Acadien base sa politique sur les pêches, sur la consolidation et la réactivation de la pêche côtière, et sur le développement d'une pêche hauturière complémentaire à la pêche côtière (flotte pour la zone de 200 milles, et les espèces dans le golfe non pêchées par les autres).

À court terme, le parti propose une politique de participation directe des pêcheurs à la gestion effective des ressources en leur offrant les moyens de s'organiser librement pour participer à cette gestion. Parallèlement, une politique d'exploitation et de production basée avant tout sur les besoins d'alimentation de la population du N.B., de même que les commandes du monde extérieur de valeur sera appliquée. Le parti suggère la mise sur pied d'un réseau de marché de poissons frais, à travers le N.B., en coopération avec le monde agricole, par l'établissement de centres de distribution non-municipaux à but non lucratif.

Le parti propose aussi que soit appliquée une politique ouverte de production de la ressource basée sur le développement optimal (et non maximal) de la ressource, c'est-à-dire une politique rationnelle de contingentement et de partage de la ressource. Ceci entraînera l'élimination de toute technologie destructrice de la ressource et une politique anti-pollution claire.

Le Parti Acadien juge nécessaire

saire que soit réalisée une politique de meilleure gestion de la ressource entraînant des mesures immédiates pour diminuer l'effort de pêche trop grand dans le golfe, de même que la fermeture immédiate des détroits de Cabot et Belle-Ile de même que la réouverture du détroit de Canso. Selon une telle politique, la Baie des Chaleurs et le détroit de Northumberland seraient interdits à tout bateau de plus de 50 pieds. Il est à remarquer que cette politique rejoint des demandes de pêcheurs et de citoyens de ces provinces, dont les pêcheurs eux-mêmes. Le Parti Acadien désire l'introduction d'une politique de salaire minimum garanti basé sur fonction des besoins réels pour vivre décemment, et en corrélation avec l'effort de pêche fourni et la ressource disponible.

Le parti veut que l'effort de la pêche soit financé par les subventions gouvernementales à la production et ceux à la transformation, et que l'attribution des subventions soit partagée directement entre les propriétaires et les travailleurs sur les bateaux (production) et aussi entre les propriétaires d'usines et travailleurs d'usines (transformation). Le parti veut que des fonds soient attribués pour la mise sur pied de programmes de formation syndicale et politique contrôlés exclusivement par les organisations de pêcheurs, d'aide-pêcheurs, de membres d'équipage et de travailleurs d'usine qu'ils se seront données.

Un système scientifique d'évaluation ponctuelle de la ressource, et distribution immédiate de l'information sont jugés nécessaires pour le bon fonctionnement de l'industrie des pêches. Enfin, des fonds de soutien aux organisations de travailleurs de la pêche, et encouragement à la syndicalisation seront aussi des points importants que le Parti Acadien défend dans la politique concernant les moyens à prendre pour améliorer à court terme, et l'industrie de la pêche et la situation du pêcheur.

Moyen et long terme

1. Contrôle de la mer et de la pêche

Un premier point de base à reviser pour une politique à long terme de l'industrie de la pêche, c'est le contrôle de la mer et de la pêche. Pour ce, le parti propose de renégocier en collégialité avec les gouvernements de la N.-E. de l'I.P.E. et du Québec, avec le fédéral et plus grand contrôle de nos côtes et de la pêche pour que les produits issus de nos fonds marins soient le propre et collectif des populations de ces provinces, donc élimination de l'exploitation de ces fonds.

Enfin, le parti propose à long terme la nationalisation et la socialisation de l'industrie de la pêche

Hypothèses de travail

Pour permettre un travail réaliste allant dans le sens de ses objectifs, le parti réalisera une étude et une évaluation de l'état réel du capital et de la rentabilité de ce capital (ou même commission Royale d'enquête) de l'industrie et de la pêche. Aussi, le parti se concertera avec les pêcheurs et les travailleurs d'usine, le parti étudiera les possibilités de contrôle collectif et effectif de la production et de la transformation de l'industrie de la pêche.

Pour les intéressés qui veulent aider le parti, on peut acheter des cartes. Ceux qui sont intéressés à appuyer le parti peuvent le faire en achetant leur carte en communiquant avec Donald Albert, chambre 508, Résidence LaFrance. Les cartes sont de \$2.00 pour les étudiants et de \$5.00 ou plus pour les non-étudiants. On peut aussi se procurer sa carte et obtenir son nom inscrit sur le parti en écrivant à:

Le Parti Acadien

C. P. 58

Caraguet, N.-B.

La Louise Blanchard
Le Parti Acadien, rappelle que, si le Parti Acadien, n'est le seul parti à Nouveau-Brunswick financé exclusivement par les dons de ses membres.

Jeunes universitaires

Si tu es FRANÇAIS et fier de l'être, c'est à toi de défendre ta LANGUE. Au lieu d'être la victime des circonstances, prends ta vie en main en défendant tes droits.

Il est à NOUS de définir nos besoins et d'augmenter notre représentativité dans ce qui nous touche de près. Prouvons que nous ne sommes pas cette masse aveugle. Venez nous joindre au Comité des Jeunes Universitaires. C'est un comité ouvert à tous, c'est ensemble que nous pourrions lutter contre l'exploitation... Lorsque les étudiants se rassemblent, il en sort forcément quelque chose.

Étudiant étudie c'est plus que d'avoir le nez dans les livres! En te servant du temps comme appui pour justifier ton absence au sein d'une évolution, l'enseignant l'enferme qui dépend de ses parents.

Le comité provisoire vous invite à une rencontre pour vous informer et pour créer un comité permanent des Jeunes Universitaires le mercredi 22 novembre à 13h30 au local 163 N.

N'oubliez pas: les affaires étudiantes ça vous appartient.

JEUNES UNIVERSITAIRES

Buts: -Sauvegarde de notre langue
-droits des étudiants
-autres

Vous êtes tous invités à une rencontre le 23 novembre à 13h30 au local 163 N (Sciences infirmières)

Burroughs Marketing

La croissance constante de BURROUGHS BUSINESS MACHINES LTD. l'oblige à augmenter son équipe de vente.

FONCTION:

Conseiller les clients - présents et futurs - résoudre leurs problèmes administratifs par l'utilisation d'ordinateurs de différentes tailles.

QUALIFICATION:

Degré universitaire - sciences administratives, génies - science de l'informatique. Desir et disponibilité à assumer des responsabilités.

Aimer le travail en équipe.

Connaissance fondamentale de la comptabilité - être bilingue.

REMUNERATIONS:

Selon vos qualifications. Salaire, commissions, dépenses, avantages sociaux.

Si le défi est à votre taille et que vous désirez faire carrière dans l'industrie la plus dynamique et prometteuse, prière d'adresser votre application à:

M. Marcel Caron

Centre de Main-d'œuvre du Canada

Edifice Tallion

Université de Moncton

Editorial

Le rapport Ross

Le Sénat académique de l'Université de Moncton tenait une réunion la semaine passée. A la suite de cette rencontre, on reconnaissait l'importance et l'urgence d'une planification à la lumière des réductions importantes prévues dans les revenus de fonctionnement de l'Université et dans le nombre d'étudiants à temps plein.

Ces prévisions sont contenues dans un rapport présenté par le Comité des programmes et intitulé "Un essai de planification académique". En se basant sur les statistiques de la population d'âge scolaire, le Comité prévoyait que le nombre d'étudiants à plein temps dans les trois centres universitaires subirait une réduction de l'ordre de 40 pourcent en l'espace de dix ans.

Lors de cette réunion le Centre universitaire de Shippagan proposait la création d'un baccalauréat en pêche qui aurait été mis sur pied pour la prochaine année scolaire. Mais à la suite d'un vote très serré, le Sénat décidait de suspendre l'étude de programmes nouveaux ou de modifications majeures à son enseignement pour éviter des décisions hâtives qui pourraient aller à l'encontre de sa planification future.

Ce rapport rédigé en fonction du seul Centre universitaire de Moncton vient donc nuire au Centre universitaire de Shippagan qui se veut réellement au service de l'épanouissement de la collectivité acadienne. Qu'est-ce qui est le plus important pour les Acadiens: une école de droit ou bien un cours sur les pêcheries.

Déjà en coupant l'herbe sous les pieds du Centre universitaire de Shippagan, les gens de Moncton manifestent leur esprit partisan et nuisent au bon développement de l'Acadie tout en se disant les précurseurs de l'essor de l'Université de l'Acadie à Moncton (à Shippagan et à Edmundston).

Pierre Bernier

La convention collective de l'A.B.P.U.M.

Où sont les droits des étudiants ?

par Pierre Bernier

Lors de la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton le 4 novembre 1977, la première convention collective du syndicat des professeurs et des bibliothécaires du Centre universitaire de Moncton était ratifiée.

Le vote favorable à cette première convention collective vient donc mettre fin à plusieurs mois de négociations entre les représentants de l'Université et ceux de l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton (A.B.P.U.M.).

A la suite de cette ratification, les membres de l'A.B.P.U.M. recevront une augmentation statutaire et une hausse de salaire de sept pour cent par rapport à l'année précédente.

Comme il avait été convenu, le mandat du comité tripartite sur la situation linguistique à

l'Université devait être précisé au cours de cette réunion préliminaire. Le recteur de l'Université, M. Jean Cadieux, déposait donc le projet.

Toutefois l'A.B.P.U.M. devait demander un délai parce que les professeurs n'auraient pas eu le temps de s'entendre sur le mandat. De plus le comité sur les griefs de nature linguistique semblait aller à l'encontre de la convention du syndicat. Nous pouvions d'ores et déjà prédire que seules ces deux parties seraient en mesure d'apporter des griefs et évidemment l'A.B.P.U.M. ne déposerait pas de griefs contre ses membres, de même que l'Administration n'ira pas à l'encontre de ses représentants.

En effet, les étudiants se retrouvent impuissants à faire valoir leur droit dans le domaine linguistique et ce sont ceux qui en subissent les mauvais coups.

Voilà déjà un premier effet de la convention collective sur les étudiants. Pourtant on nous avait bien dit que les deux parties prendraient en considération nos demandes et que c'était la seule façon de faire valoir nos points.

Il faut aussi mentionner que M. Cadieux avait apporté le rapport du comité tripartite au Conseil académique qui y avait apporté des modifications unilatérales. De quel droit?

À la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs le 10 décembre 1977, le rapport modifié sera proposé. Même si le comité tripartite n'a pas été consulté préalablement, il n'est pas impossible que le rapport modifié par le conseil académique soit adopté ainsi.

À quel moyen les étudiants auront-ils recours pour faire valoir leurs droits s'ils ne peuvent apporter de griefs, brandir le spectre d'un autre rapport?

Printed in U.S.A.

La page-titre de la dernière édition du FRONT - semaine du 31 octobre - m'a laissé, malgré quelques journées de réflexion, assez perplexes. Les diplômes de l'Université de Moncton sont "printed in U.S.A.". Qu'est-ce qui vous tracasse donc? Le fait qu'ils sont imprimés aux États-Unis? Si c'est le cas, réfléchissez: où sont fabriqués, en grande majorité, les voitures que vous conduisez, vos vêtements, vos stéréos etc. MADE IN U.S.A. Qui d'ailleurs produit les appareils (dactyles, imprimées) dont vous vous servez pour publier le journal étudiant?

Evidemment une erreur n'en justifie pas nécessairement une autre. On devrait tout se faire un devoir d'encourager l'économie canadienne. Mais cela également peut causer des problèmes.

L'imprimerie Acadienne par exemple? D'après certains de vos articles, vous semblez plutôt condamner de tels organismes, membres de la Patente Acadienne, doutant de leur dévouement désintéressé pour la cause acadienne. Voir article de Réjean Aucoin, même édition du FRONT.

Si, par ailleurs, c'est le fait que ce détail soit imprimé en anglais qui vous dérange, j'aimerais vous voir dans la même situation. Possédant les pouvoirs économiques et autres dont bénéficient les États-Unis, vous ne seriez que trop fiers d'imprimer votre insignie dans votre langue nationale. Même sans véritable pouvoir économique, vous revendiquez, et avec raison, ce droit.

En somme je ne comprends

nullement votre "crainte de menace" de la part d'un tel détail. Il existe tellement d'organismes et de personnes qu'on devrait d'abord calmer, ou mieux, combattre. Sortez du CAMPUS - de tout façon vous devrez tout le faire bientôt! L'université n'étant qu'un délai (accordé principalement à ceux qui peuvent se le payer) à la vie dans le monde économique, biges, et endormi qu'est malheureusement la réalité, c'est-à-dire celle de la masse...

L'administration de l'Université à certainement ses lacunes, mais ce n'est sûrement pas notre ennemi principal. Vivez plus haut. On est sûrement capable de changer des réalités beaucoup plus menaçantes pour le peuple acadien.

par Christiane LeBlanc

Le seul hebdomadaire des étudiants de l'Université de l'Acadie à Moncton

LE FRONT

Directeur: Pierre Bernier
Directeur-adjoint:
 Corvellec: Suzanne Auclair
 Diane Boudreault
 Serge Gouelle
Chef de pupitre: Monique Servant
Mise en page: Marina Jean
 Louis Landry
 Vincent Mallet
 Jean Sévigny
 Ronald Dupuis

Veuillez noter que à vos desirées publier un article dans le prochain numéro du FRONT, vous devez nous apporter l'article en question à la maison de la F.E.U.M. avant le jeudi à 17h. Les articles qui nous parviendront après cette heure ne pourront être publiés que dans le prochain numéro.

Nous vous remercions de votre collaboration. Cette mesure vise à vous rendre un meilleur service.

Intéressés à La cause étudiante

A la suite de la démission du directeur du journal étudiant LE FRONT, Jean-Guy Duguay, toute personne ayant un intérêt prononcé envers la cause étudiante et intéressée à devenir directeur du FRONT, est priée de se rendre à la maison de la F.E.U.M. au cours de la semaine. Etant donné qu'une formation de base est requise afin d'assumer les fonctions de ce poste, il est préférable que les étudiants intéressés acquièrent une expérience dans ce domaine.

Donc si tu es intéressé au poste, viens me rencontrer et nous en discuterons.

par Pierre Bernier

Les fêtes d'hiver, c'est votre affaire

Les fêtes d'hiver s'en viennent et on veut qu'elles soient un succès. À cet effet, une participation autant au niveau de la préparation, qu'aux fêtes mêmes, est requise. On a besoin de responsables d'activités, de travailleurs et des idées. S'il y avait une activité que vous aimeriez voir à l'horaire des

fêtes, laissez-nous le savoir ou encore mieux prenez en main l'organisation de cette activité en vous joignant au comité des fêtes.

Il y aura réunion pour les intéressés mardi à 12h au 060 de la faculté d'administration.

Ronald Bryant, directeur des fêtes

Fêtes

Le comité des fêtes veut remercier tous ceux et celles qui ont participé à la soirée d'Halloween. Ce fut un grand succès et c'est à espérer que les fêtes d'hiver qui sont les prochaines sur la liste le seront aussi.

Ronald Bryant, directeur des fêtes



Il faut bien s'entraîner dans la vie!

Café étudiant

Le lundi 21 novembre au Kacho

mettant en vedette
REJEAN BOUDREAU

Guitare

JAMES BLIGHT

Piano

On servira du café NOIR, du thé à la camomille, Jasmín, Tiléul, menthe, citron, thé du Ceylan et autres. Il y aura également des galettes, du pain au banane, au citron, du miel pour le café et le thé. Des jeux de sociétés tels Echecs, Dames, Cartes, "Master Mind".

Venez en grand nombre. Ça peut être intéressant.

Diane Thériault, Responsable

Reïncarnation

Karma? Réincarnation?

Ce ne sont pas des inconnues pour ECKANKAR, la science du voyage de l'Âme.

Une rencontre d'information sur ces sujets et bien d'autres sera donnée, mardi soir, le 29 novembre à 7h30, au Centre culturel de Moncton, 120 rue

Victoria.

ECKANKAR mène à la réalisation de soi et à la réalisation de Dieu par la pratique du voyage de l'Âme. C'est une technique aussi simple que la respiration, qui permet de transcender les mondes physiques et spirituels.

Jeunesse Canada au travail

Un représentant de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, M. Lionel Castonguay, sera au Centre de Main d'Ouvre sur le campus en vue de donner de l'information sur les programmes Jeunesse Canada au Travail pour aider à développer vos idées de projet ou tout simplement pour discussion. Si le programme Jeunesse Canada au Travail vous intéresse en vue d'obtention de travail sur un projet ou en tant que promoteur de projet, Lionel sera au Centre de Main d'Ouvre sur campus aux dates suivantes: le 5 décembre après-midi, les 6 et 7 décembre au matin.

Si plus d'information est requise sur sa visite, contactez Mad. Rosalie MacConnell au numéro 455-5044.

Chronique d'échecs

par Pierre Grégoire

Partie de la semaine: "L'Eternel"

M. Andersen

1. e4

2. Cf3

3. Fc4

4. b4

5. e3

6. d4

7. G4

8. Dh3

9. e5

10. Tel

11. Fa3

12. D x b6

13. Da4

14. Ch1-d2

15. Cw4

16. F x d3

17. Ch8*

18. e5 x f6

M. Dufresne

e5

Ce6

Fc6

F x b4

Fa3

e5 x d4

d3

Dh6

Dg6

Ce7

b6

Tb6

Fd6

Fb7

Dc5

Dh5

G x f6

Tg8



Depuis quelques mois les médias d'information ne cessent de parler de la baisse de notre dollar sur le marché des changes. Le grand public ne semble rien y comprendre. Il faut avouer que cette question est particulièrement complexe. Mais on peut malgré tout, en ramenant les choses à leur plus simple expression, comprendre aisément les raisons de cet état de choses.

Si notre pays vivait isolé du reste du monde, la question de la valeur de sa monnaie sur les marchés étrangers ne se poserait pas du tout. Mais pas plus qu'aucun autre pays, le Canada ne peut se passer du commerce international. Certains biens essentiels tant à notre industrie qu'à notre consommation directe nous font défaut. Mais d'un autre côté, nous possédons en abondance beaucoup d'autres biens. Pour améliorer notre niveau de vie, nous achetons les biens qui nous manquent des autres pays et nous leur vendons ceux que nous avons en abondance. Pour nous donner un aperçu de l'importance du commerce international au Canada, 30 à 40% de notre produit national brut dépend de ce dernier, en comparaison le commerce international équivaut de 5 à 10% du P. N. B. des États-Unis.

Pour parler un peu comme les comptables nous pouvons dire que si, au cours d'une année nos ventes sont supérieures à nos achats, nous aurons une balance commerciale positive ou excédentaire; et par conséquent la valeur de notre monnaie sera forte. À l'opposé, si nos achats à

l'étranger sont supérieurs à nos ventes, notre balance sera négative ou déficitaire et la valeur de notre dollar sera faible. Ce qui détermine les étrangers à acheter nos produits, disent-ils trop ou pas assez, c'est en gros notre position compétitive sur le marché international. Si nos prix sont plus élevés que ceux des autres pays, nos ventes diminueront. Vous voyez donc que l'inflation peut nous jouer un vilain tour et nous compréhons en même temps que le gouvernement peut appliquer des mesures de contrôle des prix et des salaires.

La baisse de notre dollar peut en même temps nous aider à vendre davantage à l'étranger car elle signifie que les pays acheteurs de produits canadiens aient moins d'argent.

Mais actuellement, notre balance est excédentaire. Comme le dollar baisse malgré tout, il nous faut considérer les autres éléments sur lesquels porte notre commerce à l'étranger. Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de marchandises. Mais en réalité il y a d'autres choses et qui sont importantes. En effet chaque année, des milliers de Canadiens vont à l'étranger et y dépensent de l'argent canadien. Nombreux sont les Canadiens qui investissent de l'argent à l'étranger ou qui envoient une aide financière à des parents vivant à l'étranger ou à des organisations de charité, qui voyagent dans des avions appartenant à des étrangers, etc. Par conséquent pour apprécier la position économique de notre

pays, il faut tenir compte non seulement du commerce des marchandises mais aussi de tous les autres éléments tels que ceux que nous venons d'indiquer. Cet ensemble constitue la balance des paiements, c'est-à-dire la balance qui est déficitaire, et c'est parce qu'elle est déficitaire que notre dollar dégringole. En d'autres termes les Canadiens demandent des quantités de monnaies étrangères supérieures à celles que notre pays obtient de ses relations commerciales avec les pays étrangers.

Il existe certes des mesures que le gouvernement fédéral peut appliquer pour corriger la situation et qui se résument soit à diminuer la quantité de dollars canadiens sortant du pays soit à augmenter la quantité de monnaies étrangères arrivant dans notre pays. Par exemple si le gouvernement augmente notre taux d'intérêt à court terme, cela pourra encourager les étrangers à investir chez nous, mais d'un autre côté une telle mesure impliquerait des coûts plus élevés pour les entreprises canadiennes qui seraient obligées de payer des intérêts plus élevés sur leurs dettes. On peut aussi demander aux Canadiens de voyager moins souvent à l'étranger, d'y rester moins longtemps, tout en cherchant à attirer des touristes étrangers dans le pays. Des activités culturelles telles que l'Expo 67, ou sportives, les Jeux Olympiques par exemple, ont certes eu des répercussions favorables tant sur notre économie que sur la valeur de notre dollar sur le marché des changes. Michel Audet, étudiant en économie avec la collaboration du professeur Emmanuel Sajous

C.K.U.M.

Il y aura une réunion des annonceurs et membres collaborateurs de C.K.U.M. le lundi 21 novembre au salon d'étage de Tallon situé au troisième étage du même édifice à 19h00.

À l'ordre du jour de cette réunion très importante:

a) discussion sur les émissions et sur les différents problèmes rencontrés au cours de celles-ci;

b) changements à l'horaire de quelques émissions;

c) présentation de la future programmation MF éducative et communautaire effective à compter du 3 janvier 1978.

2. C.K.U.M.-sancus; les démarches jusqu'à présent.

3. La discographie: la fonctionnement de même que le dénomination ainsi que le nouveau horaire des discobothèques.

Ainsi donc, c'est un rendez-vous à ne pas manquer le lundi 21 novembre 19h00 au salon d'étage, troisième étage de Tallon afin de se tenir informer sur la station de radio, C.K.U.M. Une invitation spéciale est lancée par ailleurs à toute personne intéressée à savoir ce qui se passe à C.K.U.M. et qui n'est pas annonceur ni membre collaborateur. A C.K.U.M., on a l'esprit ouvert!

EMPLOI DISPONIBLE AU MUSÉE ACADIEN

Genre de travail: Inventaire du Musée

Heures par semaine: Minimum de 10 heures

Qualifications: Bonne connaissance du français. Intérêt dans le Musée

Salaires: \$3.00 l'heure

S'adresser à: Sœur Rita LeBlanc

Musée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

Ayant maintenant l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête, les noir font mat en 1 coup. Andersen debout une combinaison infatigable qui lui mènera à la victoire.

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

24. Fxc

Sœur Rita LeBlanc

Msée Acadien (Lundi-vendredi de 14h à 16h)

Tél.: 856-4082

Date limite: 23 novembre

30. Tx e7*

21. Dxd7*

22. Fb5*

23. Fd7*

L'HALLOWEEN





SERVICE UNIVERSITAIRE CANADIEN OUTRE-MER

Vous êtes invité(e) à assister à une conférence de M. Stephen Dlamini du Congrès des syndicats de métier de la république sud-africaine qui présentera un exposé sur la situation en République sud-africaine puisque les Africains n'ont pas le droit de se syndiquer. Cette absence de droit syndical fait partie du système de l'Apartheid (développement séparé) où il n'existe aucun droit politique, aucune liberté de mouvement, aucun droit au travail, aucun droit à l'organisation syndicale pour les Noirs.

Les Bantoustans (foyers bantous), sont les piliers de l'Apartheid, où le gouvernement raciste blanc tente de parquer

les noirs ayant comme objectifs de se débarrasser des revendications territoriales, politiques et sociales des Africains, en faisant de chacun d'eux un citoyen d'une zone noire. Ils deviendraient des travailleurs migrants, uniquement destinés à assurer les besoins en main d'œuvre de l'économie sud-africaine.

Les Bantoustans représentent 13,7% du territoire de la République sud-africaine pour une population noire qui représente 70,6% de la population totale du pays.

Selon les *Etudes des relations raciales en Afrique du sud, 1973*, la population sud-africaine se divisait comme suit: 16.217.000

Africains, 3.958.000 Blancs, 2.144.000 Méis, 668.000 Asiatiques. D'après ces chiffres, une population africaine de 70,6% habite soit 13,7% du territoire et une population blanche de 17,2% aurait accès à 86,3% du territoire.

Pour maintenir sa domination physique sur les Africains, le gouvernement blanc possède l'armée la plus importante de tout le continent africain. Elle dépasse en homme et matériel, en quantité et qualité, l'ensemble de toutes les autres armées africaines.

Robert Thibault (SUCCO)
300-8 Tallon
854-4564

BOURSES BOURSES BOURSES BOURSES BOURSES

BOURSES DE TYPE A

VALEUR: jusqu'à \$6,000 plus dépenses de voyage
L'Institut national pour la déficience mentale offre des bourses aux étudiants qui après avoir obtenu un baccalauréat de grade universitaire se sont inscrits dans une université canadienne pour parfaire leurs études en vue d'une carrière se rapportant directement à la déficience mentale ou concernant un domaine connexe. La bourse de type "A" offre une aide financière jusqu'à \$6,000, plus une semaine d'orientation professionnelle à l'Institut national pour la déficience mentale. Les bourses ne sont pas renouvelables mais les candidats peuvent demander de l'aide financière pour une deuxième année.

Ces bourses sont rendues possibles grâce aux dons de la Scottish Rite Charitable Foundation of Canada.

CHAMP DES ETUDES: Accessible à plusieurs champs d'études, à tout étudiant intéressé à intégrer dans ses recherches un aspect de la déficience mentale dans un des domaines suivants: Sociologie, Psychologie, Education, Education Physique, etc. Les étudiants en Médecine, en Sciences sociales, En Droit, en administration, et autres disciplines et qui seraient intéressés à orienter leur formation professionnelle vers le domaine de la déficience mentale sont encouragés à présenter leur candidature.

DUREE: L'année académique 1978-79.

CONDITIONS: — Être accepté comme étudiant à plein temps dans une université canadienne au niveau du 2ième cycle ou du 3ième cycle ou à un second baccalauréat.

— Être citoyen canadien ou immigrant reçu.

— Le candidat doit stipuler son intention de poursuivre au Canada la carrière qu'il a choisie.

CANDIDATURES: Invitation est faite aux Facultés d'université à désigner des candidats.

Les étudiants, homme ou femme, peuvent également s'inscrire de leur propre chef.

DATE LIMITE: Les candidatures doivent nous parvenir avant le 20 février, 1978

L'attribution des bourses sera annoncée le 31 mars 1978.

Formules d'application et renseignements sur d'autres types de bourses s'obtiennent en communiquant à l'adresse suivante:

ADRESSE: Le Secrétaire, Bourses de Recherches et d'Etude en Déficience mentale, Institut national pour la déficience mentale Edifice Kinsmen NIMR, Campus de l'Université York, 4700 rue Keele, Downsview, Ontario M3J 1P3. Téléphone: (416) 661-9611.

Parvenir par l'Association Canadienne pour les Déficiants mentaux.

BOURSE OFFERTE PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES SUPERIEURES ET POSTDOCTORALES

DOMAINE D'ETUDES

Etudes stratégiques concernant particulièrement la sécurité canadienne, actuelle et future. Les études peuvent se rapporter à l'importance quel des aspects économique, politique, militaire, technique ou sociologique de la sécurité nationale. On encourage les demandes provenant d'un large éventail de disciplines, dans le cadre des études stratégiques.

NOTE:

Etudes stratégiques: Effort pour comprendre les rapports qui existent entre:

- a) les ressources nationales militaires, industrielles, économiques, démographiques, géographiques, psychologiques;
- b) les objectifs nationaux;
- c) l'opposition extérieure à ces objectifs, particulièrement là où le recours effectif ou implicite à la force peut être en cause dans une certaine mesure.

VALEUR:

La valeur des bourses d'études postdoctorales et des bourses d'études supérieures s'établit à \$10,000 et \$6,000 respectivement. Ces sommes sont censées acquiescer les frais de scolarité et toutes les autres dépenses inhérentes à la bourse.

NOMBRE:

NORMALEMENT, on offre une bourse d'études postdoctorales et quatre bourses d'études supérieures. Toutefois, le nombre de bourses dans chacune des catégories peut varier d'année en année mais leur valeur ne doit pas dépasser un montant global de \$35,000 par année.

DUREE:

Les bourses sont accordées pour une année au moins et elles peuvent être renouvelées moyennant une preuve de résultats jugés satisfaisants par le Comité de sélection.

CONDITIONS:

Les candidats doivent être citoyens canadiens.

Les candidats à une bourse postdoctorale doivent, avant la date d'expiration du délai fixé pour le concours, être titulaires d'un doctorat ou avoir atteint un niveau équivalent de connaissances ou d'expérience dans le domaine, jugé satisfaisant par le Comité de sélection. Les candidats à une bourse d'études supérieures doivent

être titulaires d'un baccalauréat spécialisé ou de l'équivalent avant d'accepter la bourse. Les boursiers, dans l'un et l'autre cas, ne peuvent bénéficier en même temps d'aucune autre bourse importante.

A la fin de la période à laquelle s'applique sa bourse, le bénéficiaire doit faire parvenir un exemplaire de sa thèse ou un compte rendu suffisamment détaillé de ses travaux de recherche à l'agent des bourses, Division des programmes nationaux, Association des universités et collèges du Canada qui, à son tour, le transmettra au ministère de la Défense nationale.

VALIDITE:

NORMALEMENT, les bourses d'études supérieures et postdoctorales doivent être utilisées en des endroits appropriés au Canada. Dans des circonstances particulières, une autorisation peut être accordée pour permettre de poursuivre les études à l'étranger.

AUTRES RENSEIGNEMENTS ET ENVOI DES FORMULES DE DEMANDE:

L'agent des bourses

Division des programmes nationaux

Association des universités et collèges du Canada

151, rue Slater

Ottawa (Ont.) K1P 5N1

DATE D'EXPIRATION DU DELAI POUR L'ENVOI DES FORMULES DE DEMANDE A L'AUC:

Le 1er MARS.

BOURSES - 1978-79

Pour ceux qui travaillent actuellement ou qui ont l'intention de servir des étudiants handicapés visuels.

PROGRAMME A (Bourse de maîtrise)

Montant de bourse: Jusqu'à \$4,000.00

PROGRAMME D'ETUDES

L'éducation spéciale pour les handicapés visuels. Le candidat doit posséder un premier degré en éducation et doit s'inscrire dans un programme d'études supplémentaires dans le domaine de handicapés visuels.

OBLIGATIONS

Le candidat doit accepter une position au service des handicapés visuels dans les Provinces Atlantiques pour une année. Si une telle position n'est pas disponible, ce service ne sera pas demandé.

PROGRAMME B (Etudes temps partiel: école d'éduc. etc.)

Montant de bourse: Jusqu'à \$1,000.00. Le programme d'études doit s'orienter vers les handicapés visuels.

OBLIGATIONS

Le candidat doit accepter une position au service des handicapés visuels dans les Provinces Atlantiques pour une année. Si une telle position n'est pas disponible, ce service ne sera pas demandé.

OBLIGATIONS

Ci-haut.

QUALIFICATIONS VOULEES

Expérience en enseignement-sciences sociales-programmes de résidences. Formation en éducation spéciale-programmes de résidences. Expérience dans le domaine des handicapés visuels. Bilingue (français-anglais).

APPELS

Pour formules de demande, s'adresser au Centre des Ressources pour les Handicapés visuels pour les provinces de l'Atlantique, 5722 avenue Université, Halifax, Nouvelle-Ecosse B8H 1V5.

DERNIERE DATE POUR APPELS

Les formules de demande doivent être reçues au plus tard le 28 février 1978.

COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS D'UNIVERSITE BOURSE 1978-79 DU FONDS DE BOURSES

J. H. STEWART REID

Le fonds de bourse à la mémoire de J.H. Stewart Reid est constitué de dons volontaires consentis par des personnes et des organismes en témoignage de gratitude à l'égard du premier secrétaire général de l'Association.

VALEUR:

Une bourse d'étude de \$3,000.

ENDROIT:

Une université canadienne qui offre les études au niveau du 2e cycle ou du 3e cycle.

DOMAINE D'ETUDES:

Tous les domaines.

DUREE:

Un an; le candidat peut toutefois poser sa candidature au concours de l'année suivante.

QUALIFICATIONS:

(a) citoyenneté canadienne ou résidence au Canada à titre d'immigrant reçu en date du 1er février 1977 ou plus tôt;

(b) la réception à un programme d'études supérieures dans une université canadienne ou admissibilité aux études supérieures en 1977-1978.

DATE LIMITE:

1er février 1978.

ANNONCE DES RESULTATS:

15 avril 1978.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, OBTENIR LES FORMULAIERS DE L'ETUDE ECHRIRE AU:

Préposé, service des bourses
Association canadienne des professeurs
75, rue Albert, Pièce 1001
Ottawa, Ontario

KIP SET

Formules disponibles au Service d'aide

COUTS EDUCATI

Les frais indiqués sur votre demande modifiée suivent certaines circonstances.

1. FRAIS DE SCOLARITE (Incluant

Un appel sera considéré seulement première évaluation édité inexact.

2. LIVRES ET INSTRUMENTS

Un étudiants peut avoir à faire face indispensables qui ne sont pas couverts accordée pour l'achat de livres et d'in

"DOCUMENTS"

Lettre de l'institution d'études pour montant à reconstituer si supérieur à \$2

3. CHAMBRE ET PENSION

Les étudiants dont les parents demeurent l'établissement d'enseignement supplémentaire pour vivre ailleurs que

être démontré qu'il leur est imposé parents dû à des problèmes familiaux au delà de \$5 mille de l'institution.

Il est à noter qu'un appel ne s'effectue qu'effectivement quitté l'étudiant doit aviser le Bureau de nouvelle adresse.

Si l'étudiant quitte la demeure d'une école scolaire, le coût de la chambre dépendant de son lieu de résidence et

"DOCUMENTS"

(1) Une lettre d'un médecin ou p serait nuisible à la santé physique demeurer au foyer familial.

(2) Une preuve qu'il manque d'esp des parents ou d'une tierce pers

4. TRANSPORTATION

Une révision complète des frais de distance entre le lieu de résidence du

5. AUTRES FRAIS

L'étudiant qui aurait rencontré obligatoires par son programme d'ét révision.

Exemples:

Frais de collation du diplôme "Voyages éducationnels obligatoires

*Stage d'enseignement - si l'étudiant son lieu de résidence pour l'année s

"DOCUMENTS"

Confirmation de l'institution des fra

RESSOURCES DE L

6. CONTRIBUTION DES PARENTS

L'évaluation de la contribution de revenu brut d'imposition de l'année l

Une révision de la contribution des si le revenu prévu de 1977 (janvier) de revenu de l'année 1976, en incluant le

SI UN APPEL EST BASE SUR LES PARENTS, IL SERA NECESSAIRE LA DEMANDE DE 1978, LES RE

CEUX-CI SAVERENT PLUS ET SOMME ALLOUEE EN TROP IN

L'AIDE DE 1978.

Les causes les plus fréquentes d'un

(a) CHOMAGE-GREVE

Une révision sera effectuée dans

résulte du chômage ou d'une grève

d'emploi et le salaire avant et après

être indiqués. Il faut indiquer égale

se grève recue. Si vous n'avez réco

préciser.

BOURSES BOURSES BOURSES BOURSES BOURSES

RENSEIGNEMENTS OU POUR
S DE CANDIDATURE, VEUIL-

Professeurs d'université

-aide financière 315 Taillon

CATIONNELS

demande originale peuvent être
stances.rattachant frais de coéducation (étudiant)
ement si le montant utilisé dans lare face à des dépenses additionnelles
couvertes par l'allocation habituelle
et d'instruments.des post-secondaires confirmant le
ur à \$220.nts demeurent dans la localité ou se
nement peuvent demander une aide
rs que chez leurs parents, s'il peut
impossible de demeurer chez leur
milieux, ou que le foyer familial estne sera pas accepté avant que
quité le foyer de ses parents.
ne de l'aide aux étudiants de sare de ses parents après le début de
chambre et de la pension sera établi
ence et de la période.ou psychiatre indiquant que cela
ysique et mentale de l'étudiant ded'espace dans le foyer - une lettre
personne responsable doit êtrefrais de transport dépendant de la
ne du campus sera aussi apportée.contre des dépenses additionnelles
de l'études peut aussi demander unepostérieurs
l'étudiant doit demeurer ailleurs qu'à
année scolaire.des frais obligatoires à rencontrer.
S DE L'ETUDIANTENTIS
ction des parents est basée sur le
année 1976.ion des parents pourra être effectuée
avril à décembre) est plus bas que
uant les revenus de toutes sources.SUR LE REVENU DE 1977 DES
ESAIRES DE VERIFIER, LORS DES
S REVENUS REELS DE 1977, SIS ELEVES QUE PREVIOUS, LA
OP DEVRA ETRE DEPUTE DE

d'une baisse de revenu sont:

dans les cas où la baisse de revenu
se grave. Les dates de la période
t après le chômage - grave doivent
également toute prestation de chôma-

re aucune prestation, veuilles

Si possible, ce genre de révision ne devrait être demandée qu'à la fin de la période de chômage ou de grève. Si cela n'est pas possible la période de revenu à ce jour seulement sera considérée. Si plus tard l'étudiant fait une demande d'aide additionnelle et que l'on peut prouver qu'il y a eu une plus grande perte de revenu, une autre révision du cas pourra être entreprise.

(b) MALADIE

Une perte de revenu par suite de maladie ou d'accident justifiera une révision.

* DOCUMENTS

Un certificat d'un médecin indiquant la durée de la maladie; un compte rendu du salaire gagné durant la période de maladie; et le salaire qu'on prévoit obtenir après la maladie; un compte rendu des indemnités de maladie ou autres prestations reçues pendant ce temps. Si possible, on ne devrait pas demander ce genre de révision avant la fin de la maladie. Si cela n'est pas possible, le médecin devra indiquer la date approximative à laquelle le parent pourra reprendre son travail et la perte de revenu, à ce jour seulement, sera considérée de la révision.

(c) MANQUE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES

On procédera à une révision dans les cas où le revenu indiqué sur la formule de demande comprenait celui provenant des heures supplémentaires prévues qui, pour des raisons quelconques, n'ont pas été effectuées.

* DOCUMENTS

Une lettre de l'employeur confirmant le salaire de base du parent et le manque (ou une réduction du nombre) d'heures supplémentaires. Si cela est impossible, un compte rendu des parents fournissant ces renseignements.

(d) MISE EN RETRAITE

Une diminution du revenu à la suite de la mise en retraite d'un parent peut justifier une révision.

* DOCUMENTS

Un relevé du salaire gagné à partir de janvier 1977 jusqu'à la date de mise en retraite ainsi que le montant des pensions que recevra le parent.

7. DEPENSES EXCEPTIONNELLES

Une révision sera effectuée dans les cas où les parents ont eu des dépenses exceptionnelles inévitables.

(a) PRODUITS PHARMACEUTIQUES, SERVICES MEDICAUX-DENTAIRES NON ASSURES

Une révision sera effectuée dans les cas où une famille a eu des dépenses exceptionnelles de produits pharmaceutiques, services médicaux - dentaires non assurés.

* DOCUMENTS

Les reçus doivent dépasser la déduction de \$100 effectuée automatiquement lors de la première évaluation; seul le montant au-delà de ce \$100 est considéré.

(b) REPARATIONS DOMICILIAIRES ESSENTIELLES

Une révision sera considérée si les parents rencontrent des réparations domiciliaires inévitables; ceci comprendra le remplacement d'une fournaise, réparations majeures d'une fondation, réparations dues à un ouragan, etc. Ces réparations seront réparties d'après le nombre d'années d'études à compléter. On jusqu'à un maximum de \$1,000 par année.

* DOCUMENTS

Une description complète des réparations accompagnées des reçus ou une lettre du contracteur vérifiant les frais et le travail effectué.

(c) FUNERAILLES

Famille immédiate, maximum \$550.

(d) MARIAGES

Famille immédiate, maximum \$550.

* DOCUMENTS

Le nom et lien de parenté de l'individu ainsi que la date vivant.

(e) FRAIS LEGAUX

(f) PENSION ALIMENTAIRE

* DOCUMENTS

Une lettre d'une source légale décrivant les dépenses.

8. CONTRIBUTION DE L'ETUDIANT

Le montant attendu de la contribution de l'étudiant est basé sur le revenu réel de l'année. Exemple: 60% du salaire brut - demeurant à la maison ou 45% du revenu brut - demeurant ailleurs qu'avec les parents.

Une révision sera considérée si vous avez été dans l'impossibilité d'effectuer la contribution calculée. (Veuillez soumettre détails).

9. VOITURE

Vous pouvez demander une révision si vous possédez ou êtes le principal opérateur d'une voiture. Vous êtes tenu d'indiquer les raisons pour lesquelles une voiture est nécessaire.

NOTE: COMITE D'APPEL

Les étudiants qui estiment que la procédure normale d'évaluation ne rencontre pas leur situation particulière peuvent demander une étude de leur dossier par le Comité d'Appel.

Le Comité composé de représentants d'universités et de

représentants gouvernementaux se rencontrera mensuellement à compter de novembre, décembre et janvier.

BOURSE OFFERTE

ACCORD CULTUREL FRANCE-CANADA
BOURSES D'ETUDES UNIVERSITAIRES OFFERTES PAR LE
GOUVERNEMENT FRANCAIS

DOMAINE D'ETUDES:

Tous domaines mais en particulier études de la langue française et préparation de l'enseignement du français.

VALEUR:

700 francs français par mois pour les candidats à une maîtrise
1000 francs français par mois pour les professeurs ou aux futurs professeurs de français désireux de suivre dans une université française pour un an au moins un enseignement qui leur est réservé.

Le taux de 1000 francs par mois et applicable dès le niveau de la préparation à la maîtrise aux enseignants déjà engagés dans la vie professionnelle. 1100 francs français par mois pour les candidats au doctorat d'Etat.

Le coût du voyage de retour par avion (classe économique), plus la gratuité des frais d'inscription, plus le remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation, diverses indemnités (de logement, de déplacement, de dactylographie de thèse) en plus de bénéfice des œuvres en faveur des étudiants (restaurants universitaires, résidences activités culturelles et sociales...).

NOMBRE:

Non spécifié.

DUREE:

Jusqu'à deux ans pour des études au niveau de la maîtrise.

Jusqu'à trois ans pour des études au niveau du doctorat.

CONDITIONS:

Ce concours s'adresse à tous les citoyens canadiens et à ceux qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu au moins une année avant de présenter leur candidature.

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat spécialisé (licence en France) l'année où ils bénéficieront de la bourse. Une bonne connaissance du français est indispensable (une bourse spéciale de stage linguistique de 2 ou 3 mois peut être accordée, le cas échéant, en supplément à la bourse ordinaire). Les boursiers ne peuvent percevoir simultanément d'autres bourses.

Il est fort recommandé aux candidats qui postulent ces bourses offertes par le gouvernement français de prendre contact avec des professeurs ou des spécialistes en France avant même de poser leur candidature.

Un exposé très détaillé du sujet de thèse ou des projets de recherche choisis doit être présenté en posant la candidature.

Le candidat qui postule une bourse offerte par le gouvernement français doit remplir sa formule en français.

Les candidats dans le domaine des beaux-arts, de la musique et de l'architecture doivent soumettre les pièces suivantes:

Peinture et arts graphiques: Au moins trois peintures et plusieurs esquisses (signées et datées). Aucune photographie.

Sculpture: Photographies d'au moins trois sculptures, prises sous différents angles et plusieurs esquisses (signées et datées).

Musique: Bandes à fréquence de 9. Kcms ou de 19 cms (fréquence de 50 cycles) avec indication des morceaux joués (liste et numéro) ainsi que l'endroit exact sur la bande où chaque morceau commence.

Les chefs d'orchestre doivent soumettre des enregistrements sur bandes de leurs propres exécutions sur un instrument ainsi qu'une interprétation orchestrale sous leur propre direction.

Architecture: Dessin (maquette et photographies) et, en outre, au moins un dessin en perspective et une ébauche, dessins (ébauches) ainsi que d'autres dessins et esquisses qui révèlent les talents créateurs du candidat.

LIMITE D'AGE:

L'âge des candidats ne peut dépasser 35 ans

VALABLES:

En France.

AUTRES RENSEIGNEMENTS ET PRESENTATION DES DEMANDES DE BOURSES D'ETUDES UNIVERSITAIRES:

Le directeur, Programmes Internationaux

Association des Universités et Collèges du Canada

151, rue Slater

Ottawa, Ontario K1P 5N1

DATE DE CLOTURE POUR RECEPTION DES FORMULES A L'AUCC:

Le 30 novembre 1977.

BOURSE OFFERTE

Recherche en sidérurgie dans les Maritimes

L'union fait la force

Tiré de la revue SCIENCE DIMENSION
Vol.9 No5, 1977

La contamination par le soufre contenu dans le charbon est un problème sérieux pour les métallurgistes de la Nouvelle-Écosse. Une telle contamination ordinaire des travaux de recherche consacrés à ce problème et à des sujets connexes, les métallurgistes de la région de l'Atlantique ont formé une association appelée AGRIM (Groupe de recherche en métallurgie industrielle de l'Atlantique).

Pratiquée depuis des temps reculés, la sidérurgie continue d'intéresser les scientifiques qui s'efforcent d'améliorer les procédés de fabrication de l'acier et de résoudre les problèmes particuliers à chaque région sidérurgique. L'une des compagnies majeures dans ce domaine au Canada est la Sydney Steel Corporation (SYSCO), qui est établie à Sydney en Nouvelle-Écosse. Comptant plus de 2300 employés, la SYSCO est une compagnie majeure de l'économie des Maritimes et est le plus grand fabricant de rails au Canada.

Un problème sérieux éprouvé par les métallurgistes de la Nouvelle-Écosse est la contamination par le soufre, qui est introduit dans le cycle de fabrication du fer par le coke utilisé dans les hauts-fourneaux. Ce soufre, formé en partie de pyrite (FeS₂) et en partie de soufre dit organique, peut représenter jusqu'à deux pour cent du poids du charbon du Cap Breton servant à la fabrication du coke. Il forme des « nodules sulfureux » dans l'acier et l'affaiblit en le rendant plus cassant aux températures élevées qui sont nécessaires pour le forger et l'emboutir. Ces nodules sulfureux favorisent également la formation de rouille dans les tôles d'acier. Pour assurer la coordination des travaux de recherche consacrés à ce problème sidérurgique et à des sujets connexes, les métallurgistes de la région de l'Atlantique ont formé, à la fin de 1974, une association appelée AGRIM (Atlantic Group for Research in Industrial Metallurgy — Groupe de recherche en métallurgie industrielle de l'Atlantique). AGRIM regroupe des personnes plutôt que des organismes et compte parmi ses membres des chercheurs du Laboratoire régional de l'Atlantique du CNRC, de la Sydney Steel Corporation, de la Nova Scotia Research Foundation, du Nova Scotia Technical College, du College of Cape Breton, et de l'Université Dalhousie. Sa raison d'être est de faciliter les échanges d'idées sur des problèmes en sidérurgie, de concevoir et d'exécuter des programmes de recherche coopératifs et de promouvoir l'achat d'appareillages et d'installations expérimentales.

Bien sûr, le salaire et les frais généraux de laboratoire de chaque membre d'AGRIM continuent d'être assumés par son employeur. Au début, le Nova Scotia Technical College subventionnait les coûts administratifs d'AGRIM, mais il s'est avéré plus difficile de financer de grands projets de recherche en raison du fait qu'AGRIM, regroupant des membres en provenance de l'industrie, des universités et d'organismes gouvernementaux, sortait du cadre des mécanismes habituels de subvention. Sur présentation d'un projet de recherche en onze parties, portant sur le problème du soufre dans l'acier, le Conseil national de recherches a donc décidé d'en financer la composante salariale grâce à l'octroi d'une subvention de \$500 000. Cette subvention accordée à la compagnie Sydney Steel dans le cadre du programme PARI (Programme d'aide à la recherche industrielle) s'étale sur trois ans. SYSCO a accepté d'administrer la subvention

et de faire une partie des travaux de recherche, le reste étant effectué au Laboratoire régional de l'Atlantique du CNRC ou Nova Scotia Technical College et à la Nova Scotia Research Foundation. AGRIM a également obtenu une subvention de la Cape Breton Development Corporation pour défrayer le coût des fournitures de laboratoire.

Monsieur Bernie Britten, ingénieur à la SYSCO et membre fondateur d'AGRIM, est l'un des grands responsables de sa création. Comme l'explique Monsieur Britten, « le concept d'une association telle qu'AGRIM est né il y a trois ans, à une époque où nous nous efforçons de regrouper les ressources humaines des Maritimes pour résoudre certains de nos problèmes techniques les plus pressants ».

Nous avons choisi de nous attaquer au problème du soufre dans l'acier pour mettre à l'essai cette idée d'une association formée de membres aux spécialisations et aux talents très diversifiés. En incluant dans notre association des membres en provenance des universités et des centres de recherche de la région, de même que des gens orientés vers les aspects pratiques de la métallurgie comme nous-mêmes, à la SYSCO, nous avons rendu possible une collaboration très originale et fructueuse ».

Le président actuel d'AGRIM est le Dr Herb Hancock, du Nova Scotia Technical College, et le secrétaire en est le Dr Stirling Whiteway du Laboratoire régional de l'Atlantique du CNRC. Chacun des organismes qui participe aux travaux d'AGRIM apporte sa propre contribution au projet d'ensemble. « Nous nous attaquons au problème du soufre à chacune des étapes de la fabrication de l'acier », ajoute le Dr Hancock, « à partir de l'extraction du charbon, de la transformation du charbon en coke dans les fours à coke, de la réduction du minerai de fer en fer dans les hauts-fourneaux, jusqu'à la transformation du fer en acier. Il y a aussi une étape intermédiaire entre la fabrication du fer et sa transformation en acier, qui fait l'objet d'études dans une usine pilote à la Sydney Steel Corporation. Dans ce projet de recherche, on injecte divers composés dans le métal en fusion afin d'éliminer le soufre avec les scories. Il pourrait également être possible de trouver des additifs qui n'entraîneraient pas le soufre de l'acier mais le rendraient moins nuisible ».

Dans le cadre des travaux d'AGRIM, on s'est penché sur d'autres solutions techniques à ce problème du soufre: certaines approches sont fondées sur l'emploi de solutions spéciales qui « lavent » le charbon ou le coke et dissolvent les impuretés riches en soufre; d'autres techniques requièrent de puissants aimants capables de retirer les minéraux contenant du soufre du charbon pulvérisé.

AGRIM a apporté son appui à plus de dix projets de recherche couvrant une large gamme de techniques qui pourraient résoudre le problème du soufre. On s'emploie maintenant à choisir les quatre ou cinq techniques les plus prometteuses, avant d'étudier leur rentabilité économique en étroite collaboration avec l'industrie sidérurgique.

Selon le Dr Hancock, l'approche pluridisciplinaire d'AGRIM s'est révélée très fructueuse et pourrait s'appliquer à plusieurs autres problèmes des provinces de l'Atlantique. L'un de ceux-ci est la corrosion, qui fait beaucoup de ravages dans les Maritimes à cause de la teneur élevée en sel et en humidité de l'air de cette région et qui

affecte les pièces métalliques en contact avec l'eau salée. Un débouché intéressant de la recherche portant sur la corrosion pourrait être de faciliter la réalisation des centrales marémotrices qu'on envisage de construire dans la baie de Fundy. Les métallurgistes s'intéressent particulièrement à la corrosion des aubes de turbines en présence d'eau salée, ainsi qu'à l'érosion causée par la haute teneur en sédiments de l'eau de la baie de

Fundy. Laissons la conclusion au Dr Hancock: « Grâce à la création d'AGRIM, les secteurs public et privé des Maritimes ont un peu plus de moyens pour apporter une contribution notable à l'économie régionale. Nous avons fait bon usage des sciences fondamentales et appliquées pour résoudre un problème aux incidences économiques très importantes. » □

Michel Brochu



Bruce Kane, NRC/CNRC

L'âge du fer a marqué l'une des premières conquêtes technologiques de l'humanité. Il y a bien des millénaires, l'homme a appris à couler l'acier pour fabriquer des objets utiles.

réflexion



"Est-ce que je me suis bien fait comprendre monsieur le professeur? J'ai dit que je suis prêt à tout pour avoir de bonnes notes!"

Pensez-y bien ma chère

Local 435
Edifice Tallon
Tél: 855-3042, 855-4103



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

HEURES DE BUREAU
8H30 - 12H30
13H00 - 17H00

Emplois

Liste des employeurs qui confirment une visite de recrutement sur le campus de l'Université de Moncton:

- 21 novembre
Simpson-Sears Limited
BAA* BSA
- 22, 23 novembre
Banque provinciale du Canada
BAA* BSA
- 23* 24 novembre
La compagnie pétrolière Impérial limitée
BAA* BSA* Génie civil et industriel, et MBA.
- 24, 25 novembre
Iron Ore
BAA* BSA
- 24 novembre
Honeywell Information Systems
Tous gradués (bilingues).
- 25 novembre
Royal Insurance
BA* BAA* BSA ou tout autre degré.
- 28 novembre au
30 novembre
Fonction publique du Canada
Programme de stagiaire en administration.
- 28, 29 novembre
IBM
- 30 novembre
BAA, BA, MBA, Sciences et Génie.
- 1 décembre
Boroughs Business Machines Limited
BAA, BSA (bilingues).
- 1 décembre
La firme comptable Clarkson, Gordon & Co.
BAA, BSA, B. Arts, B. Sciences intéressés en comptabilité.
- 30 novembre et
1 décembre
La firme comptable Deloitte, Haskins, & Sells
Gradués intéressés en comptabilité avec l'intention de devenir CA.
- 1, 2 décembre
La banque de Nouvelle-Ecosse
BA, BAA, BSA (bilingues)
- 2 décembre
Fonction publique du Canada
Programme Socio-économique
- 1-AC
(Futur banque) Pour tout étudiant, du premier cycle et de dernière année qui désirerait discuter de l'emploi avec une compagnie de finance. Ne pas oublier qu'en 1978, cette compagnie sera une banque à charte connue sous le nom de Banque Continentale du Canada.
- 5 décembre
La banque Toronto-Dominion
BAA et BSA.

22 novembre

RCMP-GRC

Pour information générale ou information sur emploi expert-technique, veuillez appeler le Centre de Main-d'œuvre sur le campus pour choisir l'heure de la séance.

PRE-SELECTION

Banque du Canada

BA (économie), MA (économie), BAA ou BSA (économie et finance), MBA (spécialisation finance). Date limite: le 1 décembre.

Fonction publique du Canada

Programme de recrutement spécial MBA-MAP. Date limite: le 31 décembre.

SEANCE D'INFORMATION

EMPLOI D'ÉTÉ

Conseil National de recherches

Pour étudiants en Sciences et Génie. Demandes d'emplois disponibles à ce bureau. Date limite: le 18 novembre.

Programme de formation des élèves-officiers de la Réserve navale
Ce programme offre à de jeunes personnes choisies l'occasion d'accroître leurs connaissances et de s'épanouir en recevant une formation navale et en obtenant un brevet de Première réserve des Forces canadiennes pendant qu'ils fréquentent l'Université. Les élèves-officiers reçoivent un salaire pour la formation entreprise pendant l'hiver et l'été. Renseignements plus détaillés sur les occasions qui vous sont offertes. Renseignements additionnels au Centre de Main-d'œuvre sur le campus.

La banque Royal du Canada

BAA et BSA en 2e et 3e année. Date limite: le 15 janvier 1978.

Possibilités d'emploi en Allemagne [Programme d'échanges]

Conditions d'admission:

- être citoyens canadiens;
- être âgés de 18 à 30 ans;
- au moins une année d'études de la langue allemande au niveau universitaire ou l'équivalent;
- être étudiant dans une faculté de Génie ou à l'une des facultés de Sciences Naturelles.

Date limite: le 30 novembre.



Perdue

Petite bague. Grandeur 8. Deux courus avec chacun un diamant au centre. Perdue aux Arts dans la journée du mardi 15 novembre. Récompense. Rejoindre Linda à 389-2997 après 16h30.

Lady Godiva

Le comité de la Semaine de Génie est à la recherche d'une "Lady Godiva" pour animer nos activités pendant cette semaine qui se déroulera du 9 au 15 janvier 77. Contacter Guy Ben au 382-7120

Poste[s] disponible[s]

On recherche un ou deux étudiants pour effectuer la vente d'annonces publicitaires pour le FRONT et CKUM. La ou les personnes choisies devraient effectuer les ventes et s'occuper de l'acheminement normal du processus de vente dans nos médias.

Aucune expérience n'est requise, seul l'intérêt est nécessaire.

Rémunération: 15% de commission sur les ventes.

\$25.00 par mois

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Jacques Morin ou Laurent à la maison de la FEUM (858-4485) ou rendez vous personnellement sur les lieux.

Curling

Les étudiants et étudiantes à temps plein sont invités à s'inscrire pour les deux équipes inter-universitaires avant le 25 novembre. Présentez-vous au bureau de Amédée Cormier, instructeur, local 110-2, Edifice C.E.P.S., poste tél. 858-4537.

Méditation

Il y aura une conférence d'information sur la technique de la Méditation Transcendantale le jeudi 24 novembre à 19h au local 382 de l'édifice Tallon.

OBJET PERDU

L'article que tu devais écrire ne nous est pas parvenu. Ceci explique ce vide...

Option Option Option Option

Les étudiants du Département d'Art dramatique présentent:

Un monologue tragi-comique pour deux femmes impétueuses intitulé:

Mademoiselle Marguerite de: Roberto Athayde

Conception-Adaptation-Interprétation de: Thérèse Fournier

..... et Marcia Babineau

Mise en Scène de: Serge Robichaud

Production: Assurée par les étudiants de 1ère année

..... Mademoiselle Marguerite a sur nos enfants un pouvoir exorbitant. Elle compte terriblement, parfois plus que nous, les

parents. Ils nous quittent tôt le matin. Mademoiselle Marguerite nous les rend le soir. Dans quel état? Que s'est-il passé entre temps, loin de nous? Ne dramatisons pas, bien qu'on soit au théâtre. C'est Mademoiselle Marguerite qui est là devant nous pour dramatiser, provoquer et choquer, dérisoire et pathétique, révolutionnaire sans le savoir et réactionnaire sans le vouloir, constamment tragi-comique. Chacun de nous choisira son comique et son tragique dans ce portrait à l'encre.

S'il est question du pouvoir discrétionnaire des professeurs sur les enfants, il est aussi question de l'impuissance des spectateurs incarcérés dans le théâtre et soumis à l'autorité des acteurs. Mais ce soir, ils ont un rôle. Et, bien sûr, l'auteur ne veut pas qu'on oublie que la satire du pouvoir est au même moment la critique de tous les pouvoirs.

Mais taisons-nous en attendant, parce que la maîtresse arrive et elle ne plaisante pas avec la discipline....

A la Grange du Centre Universitaire de Moncton
du mercredi 30 nov. au dimanche 4 déc.

Réservations nécessaires:

858-4444 (entre 9h00 et 16h30)

Etudiants \$1.00 - Adultes \$1.50

Spectacle à 20h30

Théâtre Théâtre Théâtre



La Confession

Un Film de

CLAUDE RENAUD dit TI-COL

Présenté par la Régionalisation/Acadie

Office National du Film 1977



EN PREMIÈRE

école des sc.infirmières 163N

le 21 nov. à 20h

entrée gratuite pour tous

information des étudiants

L'U. de M. représentée à Halifax

Par la voix de son délégué officiel, Normand Nadeau, notre école des sciences infirmières a participé en fin de semaine dernière à une rencontre des universités de la région de l'Atlantique. On se souvient que l'année dernière Moncton avait également été représentée à Calgary (par des étudiants "pépés") lors de la conférence nationale de l'A.E.I.U.C. (association des étudiants infirmiers) des universités canadiennes.

Il s'agit d'un organisme par lequel les étudiants peuvent exprimer leur opinion au sujet de l'avancement des sciences infirmières, et qui leur permet de raffermir leur position au sein

des différentes disciplines de la santé.

Nous pensons que de telles activités ne peuvent qu'encourager la participation à une éducation professionnelle libérale. Il est tout à l'avantage de notre campus d'être présent aux manifestations de ce genre.

Un comité responsable de l'A.E.I.U.C. a été remis en branle encore cette année par notre école des sciences infirmières. Nous leur souhaitons bonne chance et espérons qu'ils continueront de garder Moncton au diapason du progrès canadien.

Le comité d'information des sciences infirmières

Arts

"Étudiants des Arts! Venez vous rencontrer!"
"GRANDE ASSEMBLEE GENERALE DE TOUS LES ETUDIANTS DES ARTS"

On prend des décisions...on projette...on discute...
VENEZ METTRE VOTRE GRAIN DE SEL...

ÇA VOUS CONCERNE TOUS!!!

- CHOIX D'UN NOUVEAU DOYEN
- PROJET DES ARTS (VOYAGE)
- PROJETS DE LA F.E.U.M.
- PARTY DES ARTS
- PARTICIPATION ÉTUDIANTE
- PROPOSITIONS DES ÉTUDIANTS DES ARTS

Quand: Le mercredi 23 novembre 1977.

à 12 heures.

où: Au premier étage de la faculté des Arts.

Qui: Chacun de vous

Conseil étudiant des Arts

En réponse à l'ordre du jour ridicule d'Adlard Landry qui a paru dans le FRONT du 1er novembre 1977, volume 6 no.19.

Cher Adlard, Nous, membres de l'exécutif du conseil étudiant des Arts, considérons que ton apport pour formuler nos futurs ordres du jour nous est indispensable. Nous aimerions que tu partages avec nous ton esprit si peu éveillé aux problèmes réels existant dans les affaires étudiantes

au Arts. Ton manque d'originalité est absolument indiscutable.

Ceci dit nous te remercions de ta mauvaise exemple de participation au nom des étudiants. De plus, à l'avenir nous aurons un exemple concret à présenter aux étudiants des Arts de ce qu'est une participation étudiante négative.

Nous te remercions sincèrement. Un conseil qui sait apprécier même les plus simples d'esprit...

Stages en éducation

Il y aura des réunions de préparation la semaine du 28 novembre pour les étudiants qui feront des stages en janvier 1978.

Ces réunions seront réparties comme suit:

PRESCOLAIRE II et ÉLÉMENTAIRE II

LUNDI 28 novembre à 14h30

local B-106

PRESCOLAIRE III et ÉLÉMENTAIRE III

mercredi 30 novembre à 13h30

local B-128

b.s.d. (11 an) (janvier à avril)

jeudi 1er décembre à 10h00

local B-164

Le Service des stages

Récital du département de musique

Le département de musique du Centre universitaire de Moncton, désire annoncer que, comme par les années passées, les étudiants et professeurs du département donneront une série de récitals qui se dérouleront au 316 de l'édifice Tailleur et dont le premier concert aura lieu le lundi 21 novembre à 20h.

Regroupant un choix des plus variés tel que flûte, hautbois, clarinette, saxophone, guitare, piano et voix, les récitals sont ainsi présentés dans le but de permettre aux étudiants de se produire en public.

La présentation du 21 novembre, réunira la Chorale symphonique de l'U. de M. sous la direction de Brian Ellard, dans l'exécution de six poèmes de l'écrivain autrichien Rainer Maria Rilke, et mis en musique par Paul Hindemith, de même que "Proper for the Feast of the Resurrection" dont la composition est signée Brian J. Ellard.

De plus, dix étudiants du département sont Susan Warren, Joëlle Richard et Christiane LeBlanc, piano, Adrienne Savie et Larry LeBlanc, chant, Euclide Robichaud et Omer Richard,

guitare, Gilles Doudé, clarin. ette, Philippe LeBlanc et Arsène Cormier, flûte, accompagneront leur participation active dans des œuvres d'Oscar Morawetz, Frederic Chopin, Nicolas Medtner, Amadeus Mozart, Gabriel Fauré, L. de Narvaas, Ludwig Van Beethoven, Anton Dwaneger, et démontreront leur habileté comme soliste dans cette variété musicale proposée.

Un deuxième récital de piano sera également donné par la pianiste Pierrette Froment-Savoie, professeur adjoint au département de musique, au 316 Tailleur à 20h, le lundi 28 novembre.

Ces récitals offerts par le département de musique permettent une saison où la communauté universitaire et le grand public pourront goûter des moments très agréables de plaisir pour l'oreille et de détente certaine.

Il est à noter que deux autres récitals sont prévus au premier semestre soit les 7 et 14 décembre à 13h30 au 316 Tailleur. L'entrée est gratuite à tous les récitals.

Conférences

La géographie et Les sc. sociales

M. Paul Claval, professeur invité par le Département d'histoire et de géographie du Centre universitaire de Moncton, donnera une conférence intitulée "Géographie et les Sciences sociales", le jeudi 24 novembre à 14h30 au Local 214 de la Faculté des arts. M. Claval s'entretiendra au cours de la journée avec les étudiants du département, sur l'histoire et l'évolution de la géographie. Le conférencier d'origine française, est actuellement professeur invité à l'Université de Sherbrooke pour l'année universitaire 1977-78.

Particulièrement versé dans l'histoire de la pensée géographique et la géographie sociale, M. Claval occupe présentement le post de directeur du département de géographie de l'Université de Besançon en France, et a sous son actif, plusieurs publications dont "Éléments de géographie économique, 1976, Éléments de géographie humaine, 1974, Principes de géographie sociale, 1973, et la pensée géographique, 1972.

Les personnes intéressées à l'interrelation de la géographie et des sciences sociales trouveront certainement matière à réflexion et à discussion, lors du passage de M. Claval au Centre universitaire.

Histoire et géographie

Le Département d'histoire-géographie du Centre universitaire de Moncton, annonce la tenue d'une conférence intitulée "Aspects de la société rurale traditionnelle en France au XVIII^e siècle", et donnée par M. Abel Poitineau, le lundi 21 novembre à 14h au local 114 de la Faculté des arts. Le conférencier traitera d'autre part, le lendemain 22 novembre, sous forme de séminaire, du sujet portant sur "Les migrations socio-professionnelles en France au XVIII^e siècle: méthodes, problèmes et types", au 233 de la Faculté des arts à 11h. M. Poitineau, professeur d'histoire moderne à l'Université de Clermont en France, est l'auteur de La vie rurale en Basse-Normandie au XVIII^e siècle et de nombreux articles sur les migrations et les questions rurales en France, en Hongrie et en Espagne.

Toutes les personnes passionnées par l'histoire, sont invitées à venir se pencher plus en profondeur sur les divers aspects de cette société rurale de la France au XVIII^e siècle.

Il était une fois des herbes

Etyou des gens aux abords d'un marais
Pollué où personne n'osait
Vivre et respirer. Tous s'étaient.
Ces individus, très hauts possédant.
Cependant au soleil ils cuisinaient.
Et comme ils le pouvaient,
A leur façon, ils s'aimaient
Propagèrent partout l'asphyxie
A laquelle ils étaient tous soumis.
La police passa
Et à la tribu parla.
Si vous continuez
A trop polluer
On va vous arroser
Et/ou tous vous tuer.
Le chef de ces méchantes
herbes milices et abondantes
leur dit: "Vous voulez
vivre et respirer,
il faudra m'écouter,
Vous taisez
prendre l'air
Une fois par jour
Chacun son tour."
Tous réunis, lors d'une fête,
ils dirent en penchant la tête:
"Il a raison
Même si c'est con
Ses conseils faut suivre
Sans rien dire
Et se faire béat."
Les déchets de toutes sortes
par toutes les portes
de plus en plus les inondaient
Et le chef à pleine bouche riait.
A chaque jour l'un s'échauffa.
A chaque jour l'autre crêva.
Et de plus belle l'on se dispensa.
La différence resta.
Tout à coup se leva,
Un naïseux,
un peureux
et tout ce que l'on veut,
osa dire:
"Ah, mais c'est pire.
Il y a trop de déchets
Et/ou trop de décrets

Dans ce maudit marais.
Par le vent, ils arrivent de l'est,
Par le vent, ils arrivent de l'ouest.
Partout il y a des marais,
Partout il faudrait,
Des vrais progrès
Dans tous les marais.
Par le nôtre
Et non par l'autre,
Il faut commencer
A tout le nettoyer.
Ce travail nous le ferons
Le bon air respirerons.
A tous les vents
Tout paravent.
L'un à l'autre pour de l'air pur
Attaches toutes nos ceintures
Qui serviront de ressort
Pour un meilleur sort.
Si les déchets viennent de l'est,
Nos têtes se mettent à l'ouest.
Le premier vent qui nous les lance
Avec le second on les relance
Et vice versa
Et par-ci par-là...
Au travail chacun se mit
Et l'air pur chacun prit.
Il n'y eut plus de pollution
A cause de l'irrigation
Et de la commune intelligence.
Bientôt tout ce marais devint vert
Et ces gens aux autres marais aidèrent
Partout toutes les ceintures se bouclèrent
Et partout tous les marais devinrent verts.
C'est ça l'histoire! Que ça s'appelle l'histoire
d'éliminer l'asphyxie des plantes par l'histoire de l'irrigation,
que ça s'appelle l'histoire d'éliminer l'alimentation
Par l'histoire de la conscientisation, que ce
soit l'histoire du décadage du possible,
de l'impossible et du virtuel
de, par, et pour toute la collectivité
et plus tard des collectivités.
C'est ça l'histoire.
Excusez-lui.
A toi Maurice et Georges.

Yvon Léveillé

Exposition de designs graphiques

La Galerie d'Art du Centre universitaire de Moncton, reçoit depuis le 9 novembre, l'exposition itinérante de designs graphiques de Roll Harder et Ernst Roch qui offrent des œuvres allant du timbre-poste, en passant par l'affiche publicitaire les dépliants de brochures, les symboles, les livres etc.

Associés depuis 1965, sous le nom de Design Collaborative, les graphistes Roch et Harder ont présenté leurs réalisations à de nombreuses expositions internationales dont la Biennale de Venise en 1970, la Biennale du design graphique à Brno en Tchécoslovaquie en 1970-1974-1976, la Biennale des affiches à Varsovie en 1971 et 1976, l'Exposition des plus beaux livres du monde à Leipzig en 1975 et finalement l'exposition itinérante de l'Alliance Graphique Internationale.

Allan Harrison peintre et autre designer graphique cana-

dien, identifie brièvement le design graphique comme étant issu des besoins de la commercialisation d'une part et de l'information sociale (éducation, identification, instruction, proclamation etc.) d'autre part, besoins qui ont contribué à l'apparition du design graphique sur la scène des arts.

D'origine européenne, le design graphique a suivi au Canada, une évolution parallèle à celle manifestée aux États-Unis et toujours selon Harrison, Harder et Roch sont des hommes de notre époque qui, loin de mépriser le passé, l'incorporent dans leur sensibilité d'artistes et d'hommes de culture, et leur importante contribution au plaisir visuel et au prestige de notre pays demeure indéniable dans le domaine du design graphique.

L'exposition, est en montre à la Galerie d'art jusqu'au 27 novembre.

C.K.U.M. hors-campus

Savais-tu que si C.K.U.M. venait à diffuser sur les ondes locales, tu pourrais le capter au volant de ta voiture, assis confortablement dans ton salon, chez des amis lors de rencontres sociales, dans les magasins et centres commerciaux, bref partout dans la région de Moncton, Dieppe, Riverview et Memramouc.

Cette nouvelle perspective de C.K.U.M. te paraît-elle attrayante? Alors à toi d'émettre ton opinion sur ce sujet. Nous avons besoin de connaître les impressions et suggestions des étudiants face à C.K.U.M. hors-campus. C'est à toi tout maintenant d'y voir? Sensibilise-toi et les autres également à la radio de plus en plus ouverte au public,

sera aux étudiants. Il est à souhaiter que ce sera un succès. L'étude va se faire simultanément sur les trois Centres universitaires de l'Université de Moncton (Edmundston, Moncton et Shipagan). Une fois toute l'information accumulée, on

Afin de connaître ce que la population de Moncton et ses environs pense de la diffusion possible de C.K.U.M. hors-campus, C.K.U.M. effectuera prochainement un sondage auprès de la population locale en général. Les citoyens que ce soient les ménagers, les journaliers, les ouvriers, les professionnels, les fonctionnaires ou les écoliers manifesteront alors leur opinion en matière de radiodiffusion, face à l'alternative possible de la venue d'une autre station francophone sur les ondes locales, C.K.U.M.

C.K.U.M. hors-campus, c'est sérieux!

Claude Biquérie, Directeur

analysera cette information pour en arriver à des recommandations précises. C'est un travail exigeant mais qui va remettre en question tout ce qui existe afin d'orienter notre Université vers les besoins du milieu Académien.

par Luc Desjardins

Mot du secrétaire général

Un petit mot pour vous faire part de deux projets majeurs qui vont être discutés très prochainement.

Premièrement, l'inoubliable Centre étudiant. Nous sommes à travailler sur tous les détails de la construction et du financement du Centre. Une fois que l'on aura toute l'information en main, une réunion générale sera appelée pour vous présenter le projet. Ceci doit se faire avant

Noël. Il est très important que vous participiez aux discussions entourant le Centre étudiant car non seulement notre argent est en jeu mais encore plus, les décisions se repercuteront sur tout le campus.

En plus, nous travaillons actuellement à préparer une étude portant sur l'enseignement et des commentaires des étudiants face à leurs cours, à leurs professeurs, à leurs programmes de cours etc. La voix

que l'on surnomme le "Rapport rouge" va tenter de têter le puits de la masse étudiante de la façon suivante: des audiences seront organisées dans tous les départements du campus. Un comité de trois personnes va, lors de ces audiences, prendre note des plaintes, des suggestions et des commentaires des étudiants face à leurs cours, à leurs professeurs, à leurs programmes de cours etc. La voix

Horaire des employés du Kacho

	Lundi	Mardi	Mercredi P.M.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	vendredi soir	samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée			Raynald Fortin	Jean Thompson	Lise Paulin	Jean-Claude Dubé	Raynald Fortin bé	Lise Paulin	Charlie
Gûchet I				Hélène	Isabelle Paulin		Sylvie Lanteigne	Sylvie Noël	Nicole Laplante
Gûchet II							Chantale Lalain	Claire Lepage	
Disc-Jockey				Mireille Boulanger	Richard Allain		Yves Goudreau	Pierre Bouchard	Maurice Arseneault
Garçons et filles de comptoir	1 ^{re}		Jean Allain	Claudine Smith	Jean-Paul Fournier	Adelard Landry	Yvon Dupéré Gilles Allain	Roger Vautour Hubert Gascon	Pierre St-Cyr
	2 ^{de}			Ginette Pelletier	Jean-Pierre Deslauriers	Jean Fortier	André Dion Jocelyne Pichette	Martine Thériault	Jean-François Morin
Serveurs(es) de tables			Gilles Dubé	Yves Blanchette Marielle Laberge	Thérèse Fournier	Brian Coughlan Elaine Sauriol	Nicole Fournier Roger Dupéré Guy Lantraverse	Pierre Bernier Ginette Pellerin Allan Lagacé	Guy Rousset

Si vous êtes impossible de travailler aux heures et postes indiqués, appelez Tom à 653-4457 ou 382-0061



SPORTS



Ballon-balai intra-mural

LIGUE INTRA-MURAL DE

BALLON-BALAI (Garçons)

Une ligue de ballon-balai masculine a débuté ses activités le 1 novembre, six équipes en font parti. Les parties seront disputées le mardi soir de six heures à huit heures et de 11 heures à minuit.

L'an dernier, il y a eu relâche dans le cadre du ballon-balai intramural. Cette année nous avons axé nos buts sur une participation beaucoup plus qu'une compétition. Par ce fait nous avons réussi à regrouper un plus grand nombre d'intéressés. Nous espérons pouvoir vous apporter des statistiques, classement des équipes et des points, assez régulièrement. Je vais terminer cet article en vous donnant le nom des responsables de chacune des équipes ainsi que le nom des membres de l'exécutif.

EQUIPES	RESPONSABLES
Les "Bucheux d'Acadie"	Norbert Basque
Les "Importés"	Donald Cassata
Les "Voyageurs"	Denis Melanson
Les "Caravans"	Clément Turcotte
Les "Cobras"	Sylvain Poirier
Les "Trous d'Oul"	Charles Albert

Exécutif:

Vincent Lévesque (Président)
Charles Albert (Vice-Président)
Claude arsenault (Secrétaire)

Hockey intra-muros

21 novembre	B8h30 - 9h30 Sc. (1) - Educ. A9h45 - 10h45 Requins - Voyageurs B11h00 - 12h00 Sc. Soc. - Adm
24 novembre	A8h30 - 9h30 Tigres - Castors B9h45 - 10h45 Adm. - Educ. B11h00 - 12h00 Sc. (2) - Sc. (1)
28 novembre	A8h30 - 9h30 Tigres - Requins B9h45 - 10h45 Sc. (2) - Adm A11h00 - 12h00 Voyageurs - Castors
1 décembre	B8h30 - 9h30 Educ. - Sc. Soc. A9h45 - 10h45 Voyageurs - Castors A11h00 - 12h00 Tigres - Requins
5 décembre	B8h30 - 9h30 Adm. Sc. (2) A9h45 - 10h45 Voyageurs - Tigres B11h00 - 12h00 Sc. Soc. - Sc. (1)
8 décembre	B8h30 - 9h30 Sc. (1) - Educ. A9h45 - 10h45 Requins - Castors B11h00 - 12h00 Adm. Sc. (2)
12 décembre	A8h30 - 9h30 Requins - Voyageurs B9h45 - 10h45 Sc. (1) - Sc. Soc. A11h00 - 12h00 Castors - Tigres

Les Aigles Bleus Le trio de Halpin fait bonne figure

Si vous remarquez une sourire chez Jean Perron, instructeur des Aigles Bleus de l'Université de Moncton, avant les deux parties de fin de semaine, dans la Ligue interuniversitaire de hockey de l'Atlantique, c'est justement à cause du jeu de sa première ligne à l'attaque.

Perron pourrait même qualifier le trio de Jean-Paul LeBlanc au centre, de l'aile droit Roy Halpin et de l'aile gauche Allard LeBlanc, de première ligne d'attaque de la Ligue.

"Encore qui a trait aux autres lignes d'attaque, on retrouve du jeu assez impressionnant," de dire l'instructeur Perron, "mais la ligne formée de Jean-Paul, Roy et Allard offre toute une performance."

"C'est certainement la ligne la plus dynamique à l'attaque", de souligner Perron. "Ils jouent comme s'ils étaient ensemble depuis plusieurs années."

Ce n'est toutefois pas le cas puisque c'est la première année que les trois jouent ensemble."

Halpin entendrait sa troisième saison avec le Bleu et Or et selon Perron ce sera la meilleure pour l'athlète de Ste-Foy.

Il est le meilleur compte de francs buts de la ligue avec six buts, et deuxième de la ligue avec huit points.
"La performance que nous offre Roy est différente de celle de l'an passé," a souligné Perron. "Il est beaucoup plus dynamique surtout dans les coins de patinoire et il manie bien la rondelle."

La ligne a compté neuf buts en trois parties et a ajouté 14 passes pour 23 points.

Jean-Paul, originaire de Dieppe, qui évoluait dans la Ligue de hockey intermédiaire "A" du Sud-est du Nouveau-Brunswick, et la Ligue majeure junior du Québec, en est à sa première

saison avec le Bleu et Or.

Allard, originaire de Cap-Pelé, en est aussi à sa première saison avec l'équipe de l'U. de M.

"Ils seront certainement parmi les meilleures recrues du circuit", de dire Perron.

La défensive, est le problème majeur de l'équipe jusqu'à présent. Les Aigles Bleus ont accordé 14 buts en trois parties pour une moyenne de 4.42 buts par match.

"Il nous faudra absolument améliorer notre défensive si nous voulons faire belle figure dans ce circuit", a déclaré Perron.

Le problème majeur des Aigles Bleus selon Perron est que la défensive prend trop de temps à dégager sa propre zone.

La perte de Jeannot Boulanger et Arnel Drapeau à la ligue bleue intensifie le problème.

Prochaines rencontres des Aigles Bleus

Vendredi le 25 novembre	U de M	A Mount a19h30
Mercredi le 30 novembre	Mount A	A U de M19h30
Samedi le 3 décembre	U de M	A Dalhousie19h
Dimanche le 4 décembre	U de M	A St. F.X.14h
Vendredi le 13 janvier	U de M	A Acadia19h30
Samedi le 14 janvier	U de M	A St. Mary19h30
Mercredi le 25 janvier	U de M	A U.N.B.19h
Vendredi le 27 janvier	Mount A	A U de M19h
Samedi le 28 janvier	U de M	A U.N.B.19h
Dimanche le 5 février	U.I.P.-E.	A U de M14h
Vendredi le 10 février	Dalhousie	A U de M19h
Samedi le 11 février	St. F.X.	A U de M19h
Vendredi le 17 février	U de M	A Mount A19h30
Dimanche le 19 février	U de M	A U.I.P.-E.14h

basket-ball féminin

Rencontres des Anges Bleus

Vendredi le 25 novembre	Mount A	A U de M
Dimanche le 27 novembre	U de M	A U.I.P.-E.14h
Dimanche le 4 décembre	U.I.P.-E.	A U de M14h
Vendredi le 13 janvier	U de M	A Mount A
Dimanche le 15 janvier	Mount A	A U de M14h
Samedi le 21 janvier	U de M	A U.I.P.-E.16h
Vendredi le 27 janvier	Dalhousie	A U de M19h
Dimanche le 29 janvier	U de M	A U.N.B.14h
Vendredi le 3 février	St. Mary's	A U de M19h
Dimanche le 5 février	U.I.P.-E.	A U de M14h
Vendredi le 10 février	U de M	A Acadia19h30
Samedi le 11 février	U de M	A St. F.X.15h

DERNIÈRE MINUTE ... DERNIÈRE MINUTE ... DERNIÈRE MINUTE ... DERNIÈRE MINUTE ... DERNIÈRE MINUTE

Vendredi 18, victoire des Aigles Bleus sur U.N.B. par 9 à 1

Samedi 19, victoire des Aigles Bleus sur U.I.P.E. par 5 à 2



LE RÊVE DU DIABLE

VENDREDI ET SAMEDI
AU KACHO

DIMANCHE *Sans* avec Billy Pelletier,
Odette Chiasson, Serge Vaillancourt et Robert

POURTAIT: PATRICK ALTMAN